



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Direction générale de l'office de l'enfance et de la jeunesse

Enquête sur les motivations et les freins à devenir famille d'accueil avec hébergement

Secteur Etudes & Statistiques / DGOEJ

Fabienne Benninghoff, Louis Mermillod

Février 2024

Remerciements

Les auteures et auteurs remercient vivement les familles intéressées par l'accueil familial avec hébergement et les familles d'accueil avec hébergement qui ont participé à cette enquête ainsi que toutes les personnes qui, par leurs relectures, remarques et suggestions, ont activement contribué à son élaboration. Il s'agit notamment des représentants de l'Association Genevoise des Familles d'Accueil avec Hébergement (AGFAH), de l'Association Adoption, Accueil familial, Accompagnement (Espace A); ainsi que différents services de l'OEJ - Service d'autorisation et de surveillance des lieux de placement, Pôle de coordination des prestations déléguées et de la surveillance et le Service de protection des mineurs.

Index des sigles et acronymes utilisés

AGFAH	Association Genevoise des Familles d'Accueil avec Hébergement
PCPDS	Pôle de coordination des prestations déléguées et de la surveillance
DIP	Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
DGOEJ	Direction générale de l'office de l'enfance et de la jeunesse
Espace A	Association Adoption, Accueil familial, Accompagnement
FAH	Famille d'accueil avec hébergement
OEJ	Office de l'enfance et de la jeunesse
SASLP	Service d'autorisation et de surveillance des lieux de placement
E&S	Secteur études et statistiques de la DGOEJ
SPMi	Service de protection des mineurs

TABLE DES MATIERES

1	INTRODUCTION	5
1.1	Objectifs de l'étude.....	5
1.2	Contexte	5
1.3	Apport de la littérature	6
2	DEMARCHE	8
2.1	Groupe de travail	8
2.2	Périmètre	8
2.3	Questionnaire.....	8
2.4	Analyse et structure du rapport.....	8
3	RESULTATS DE L'ENQUETE	9
3.1	Taux de participation.....	9
3.2	Profil des ménages et des individus	10
3.3	Prise d'information sur l'accueil familial avec hébergement	14
3.4	Campagne romande "Devenir famille d'accueil".....	16
3.5	Séance d'information du SASLP	17
3.6	Dépôt d'une requête	19
3.7	Motivations à devenir famille d'accueil	20
3.8	Freins à devenir famille d'accueil	24
3.9	Opinions sur une liste de motivation et de freins	29
3.10	Indemnisation et encadrement.....	32
3.11	Pistes d'amélioration proposées par des répondantes et répondants	33
4	ANALYSE STATISTIQUE COMPLEMENTAIRE	35
4.1	Profil des familles ayant déposé une requête	35
4.2	Raisons d'arrêt de l'activité d'accueil ou d'abandon du projet d'accueil	37
5	SYNTHESE	38
6	BIBLIOGRAPHIE	41
7	ANNEXES	42

RESUME

L'objectif de cette étude, mandatée par la direction générale de l'office de l'enfance et de la jeunesse, est de mieux comprendre ce qui motive mais aussi ce qui freine les familles à devenir famille d'accueil (FAH). Ceci afin d'améliorer le processus de recrutement et de répondre à la pénurie de FAH.

L'enquête sur le processus de recrutement pour devenir famille d'accueil (offre publique, c.-à-d. enfant accueilli non connu) a été menée au printemps 2023 auprès de **l'ensemble des familles s'étant intéressées à l'accueil familial depuis 2019**, qu'elles soient FAH au moment de l'enquête ou en devenir ou qu'elles aient renoncé au projet. 233 personnes ont répondu au questionnaire sur 412 (taux de réponse de 57%, pour les FAH en activité 76%).

Le profil des FAH est proche de celui des familles intéressées par l'accueil avec hébergement. Les **modes de vie sont diversifiés** : près des 2/3 tiers vit en couple avec ou sans enfant, 1/3 vit seul, principalement des femmes.

Les FAH sont toutefois un peu plus avancées dans leur parcours de vie que les personnes intéressées, les répondantes et répondants sont en moyenne plus âgés avec des enfants plus grands dans le ménage.

L'accueil familial attire principalement des personnes avec un haut niveau de qualification (62 % ont une formation universitaire versus 32% en moyenne dans la population genevoise) et plus particulièrement du domaine professionnel de l'éducation, de la santé et du social.

Les séances d'information du SASLP sont largement fréquentées et appréciées, particulièrement pour les témoignages des FAH.

Les sources d'informations privilégiées sur l'accueil familial sont les FAH et les personnes connaissant des FAH ; les sites internet décrivant « comment devenir famille d'accueil » sont jugés très instructifs.

Une campagne/publicité est fortement plébiscitée pour développer l'accueil familial : 74% estiment qu'une campagne/publicité peut motiver à devenir FAH.

Les principales motivations à devenir famille d'accueil sont **basées sur la solidarité et le don** :

- être solidaire et donner une nouvelle chance à un enfant,
- offrir un cadre familial et sécurisant à un enfant en difficulté,
- donner de l'amour et de son temps pour faire évoluer un enfant,

Les principaux freins pour devenir FAH relèvent de **la crainte des impacts potentiels et de l'importance de la tâche** :

- impacts sur la vie familiale, la vie professionnelle et la vie privée,
- importance de l'engagement,
- problème de l'attachement.

Pour les familles intéressées par l'accueil familial, les **contraintes matérielles** sont mises en avant :

- logement trop petit,
- manque de ressources financières et indemnisation insuffisante.

Des pistes pour améliorer le recrutement des familles d'accueil sont présentées en fin de rapport, voici les principales :

- cibler le recrutement de FAH dans les domaines professionnels de l'éducation, de la santé et du social,
- diversifier les canaux de promotion de l'accueil familial en mettant en avant les témoignages de FAH,
- présenter le besoin de FAH en termes de nombre et donner des exemples de situations concrètes d'enfants en attente de placement,
- mettre en avant les valeurs solidaires, familiales, éducatives et affectives de l'accueil familial.

D'autres propositions concernent davantage l'amélioration des conditions d'activité des FAH : la révision de l'indemnisation offerte aux FAH et l'accessibilité à des logements plus grands (pour plus de détail cf. 5. Synthèse).

1 INTRODUCTION

1.1 Objectifs de l'étude

L'Office de l'enfance et de la jeunesse (OEJ) a pour mission de développer l'accueil familial avec hébergement (FAH) afin d'offrir aux enfants qui en ont besoin un lieu de protection et les aider à grandir en sécurité. Pour développer l'accueil familial, l'OEJ souhaite mieux connaître les raisons, mais aussi les obstacles à devenir famille d'accueil. Ainsi la DGOEJ a mandaté le secteur études et statistiques pour conduire cette étude, qui a pour objectifs de (i) connaître et comprendre les différentes motivations et les freins à devenir famille d'accueil avec hébergement, ainsi que les désistements, (ii) décrire le profil des familles d'accueil avec hébergement en activité, (iii) documenter le processus de recrutement avec des éléments statistiques et qualitatifs en vue de développer l'accueil familial avec hébergement.

Comment recruter davantage de famille d'accueil ? Quel est le profil des personnes intéressées par l'accueil familial avec hébergement ? Quel est le profil des FAH en activité ? Y a-t-il des différences entre ces profils ? Qu'est-ce qui motive des personnes à devenir FAH ? Qu'est-ce qui les freine, les retient à devenir FAH ? Ont-elles le projet à l'avenir de devenir FAH ? Comment les familles ont trouvé des informations sur l'accueil familial avec hébergement ? Sont-elles satisfaites des séances d'information organisées par le SASLP ? Comment jugent-elles l'indemnisation et l'encadrement offerts aux FAH ?

Pour répondre à ces questions, une enquête a été menée auprès des familles intéressées par l'accueil familial avec hébergement : les FAH accueillant actuellement un ou des enfant(s) non connu(s) avant le placement et les familles intéressées à devenir FAH ou ayant renoncé à l'être.

1.2 Contexte

De la séance d'information à l'accueil d'un enfant, une procédure d'évaluation

Les principales étapes pour devenir FAH, qui sont décrites sur le site internet de l'État de Genève¹ ainsi que dans la directive sur l'autorisation et la surveillance des FAH², sont les suivantes :

1) La **prise de contact** peut se faire via différents canaux: le site internet du SASLP de l'État de Genève *Devenir famille d'accueil avec hébergement* (avec accès à différents documents flyers³ et brochures⁴) ou le dossier *Devenez famille d'accueil* sur le site de l'État de Genève⁵, ou encore le site de la campagne romande⁶ ou directement auprès du SASLP.

2) La **séance d'information** et de sensibilisation - organisée 4 fois par année par le SASLP - : permet aux familles intéressées de développer leurs connaissances de l'accueil familial afin de pouvoir déjà évaluer elles-mêmes leurs disponibilités à avancer dans cette démarche⁷. À la fin de la séance, les personnes intéressées peuvent repartir avec une requête à compléter⁸.

3) La **requête** à déposer par la FAH auprès du SASLP pour démarrer la procédure d'évaluation qui comprend trois phases :

3a) volet administratif: les candidates et candidats doivent fournir tous renseignements utiles les concernant (administratifs, financiers, casier judiciaire⁹);

3b) entretiens d'évaluation (2 à 3 entretiens et visites à domicile): qui ont pour objectif de comprendre les motivations des parents candidats à l'accueil familial; mettre en évidence les

¹ Directive D.E.DGOEJ.SASLP.1.03, <https://www.ge.ch/devenir-famille-accueil-avec-hebergement>

² <https://www.ge.ch/document/directive-autorisation-surveillance-familles-accueil-hebergement>

³ <https://www.ge.ch/document/5868/telecharger>

⁴ <https://www.ge.ch/document/devenir-famille-accueil> et <https://www.ge.ch/document/systeme-financement-familles-accueil>

⁵ <https://www.ge.ch/dossier/devenez-famille-accueil>

⁶ <https://devenir-famille-accueil.ch/nos-seances-dinformations/>

⁷ Les deux séances d'information, auxquelles les auteurs du rapport ont participé, privilégient l'échange en commençant en général avec un témoignage de FAH en activité, puis enchaînent avec des questions-réponses et apport au fur et à mesure d'information du SASLP et du SPMi sur les différents enjeux du placement en FAH.

⁸ Jusqu'en été 2023.

⁹ Nouveau casier judiciaire informatisé (procédure VOSTRA).

ressources et les limites des familles, en fonction de l'enfant à accueillir; définir le type d'accueil et le profil de l'enfant;

3c) aspect médical: les candidates et candidats à l'accueil doivent attester d'un état de santé adapté à l'accueil d'un enfant par une visite médicale chez leur médecin traitant.

4) Le **rapport d'évaluation** réalisé par le SASLP.

5) L'**autorisation générale** : autorisation donnée par le SASLP suite au rapport d'évaluation.

6) L'**attente de placement** : matching via la plate-forme placement en fonction du projet d'accueil de la FAH et du profil de l'enfant (âge, besoins spécifiques, type d'accueil, etc.).

7) La **convention de placement** : signature convention de placement entre FAH, famille d'origine¹⁰, SASLP et SPMi.

8) L'**autorisation nominale** : accueil de l'enfant.

9) La **surveillance** : une visite à domicile au moins une fois par année, évaluation du projet éducatif de l'enfant et de son placement chaque année avec les signataires de la convention.

A noter encore que le Règlement d'application de la loi sur l'enfance et la jeunesse (REJ - J 6 01.01 – art. 44) indique que "Les familles d'accueil avec hébergement sont soumises à une formation continue de 40 heures à effectuer sur une période de 3 ans." Bien que ce règlement soit entré en vigueur en juin 2021, cette formation n'est pas encore mise en pratique.

Un seul critère légal pour devenir FAH : être domicilié à Genève

Le seul critère légal pour devenir FAH à Genève - outre un casier judiciaire vierge - concerne le lieu de domicile : **être domicilié dans le canton de Genève** (directive sur l'autorisation et la surveillance des FAH). D'autres critères plus pragmatiques, en lien avec le type d'accueil et le profil de l'enfant, sont pris en compte dans l'évaluation à savoir l'**espace personnel** : l'enfant "doit disposer d'un espace personnel qu'il pourra investir" (brochure Devenir famille d'accueil, mai 2020). Le **taux d'activité** est également important¹¹, surtout pour l'accueil de jeunes enfants : "Un taux de travail de 160% est en principe admis pour un couple" (directive sur l'autorisation et la surveillance des FAH)¹². D'autres points sont abordés lors de l'évaluation et concernent : "les qualités personnelles, les aptitudes éducatives, l'état de santé des parents nourriciers et des autres personnes vivant dans leur ménage, s'assurer que les conditions de logement offrent toute garantie que l'enfant placé bénéficiera de soins, d'une éducation et d'une formation adéquats et que le bien-être des autres enfants vivant dans la famille sera sauvegardé" (Ordonnance de Placement Enfants OPE 1977, RS 211.222.338, Art. 5 Conditions générales mises à l'autorisation).

Un cadre légal assez souple sur le droit de représentation des parents nourriciers

Le Code civil ne comporte que quelques dispositions éparées sur les droits et devoirs des FAH - nommés "parents nourriciers". Les FAH n'ont pas l'autorité parentale, ils collaborent avec les autorités tout au long de l'accueil de l'enfant. L'étendue du pouvoir de représentation qui leur est assigné dépend des circonstances concrètes du placement. Ainsi, sauf instructions contraires (des parents ou de l'autorité), les parents nourriciers représentent les parents pour les soins, l'éducation, l'organisation du temps libre, la responsabilité de l'enfant et les actes ordinaires de la vie quotidienne¹³.

1.3 Apport de la littérature

A notre connaissance, la littérature s'est focalisée sur les motivations à devenir FAH et très peu sur les freins, c'est pourquoi les principaux éléments résumés concernent essentiellement les intentions. De plus, les études aussi bien quantitatives que qualitatives ont été réalisées auprès de familles FAH en activité; aucune enquête n'a été trouvée sur les familles intéressées à devenir FAH.

Les **valeurs altruistes** viennent en tête dans les motivations des familles d'accueil avec hébergement. G. Aebly relève deux motivations récurrentes chez les familles d'accueil en Suisse

¹⁰ Selon les situations.

¹¹ Ceci afin, notamment, de favoriser la création du lien d'attachement avec l'enfant.

¹² Dans la brochure sur le système de financement, au point 4. Accueil d'enfants d'âge préscolaire - Frais de garde, il est indiqué que pour "la prise en charge par un tiers, mode de garde autorisée est de 3 jours maximum par semaine" cf. septembre 2022).

¹³ <https://droit-civil.iusnet.ch/fr/kommentierung/droit-de-la-filiation/droit-d%C3%AAtre-entendu-des-parents-nourriciers>

romande : « le désir d'avoir davantage d'enfants et le souhait d'aider les enfants en difficulté » (Aeby, 2022; entretiens de 11 familles d'accueil de Suisse romande ayant eu des enfants placés devenus adultes et entretiens auprès de 8 enfants accueillis devenus majeurs). Une étude canadienne met en avant les motivations intrinsèques de type altruiste avec un désir fort de faire une différence positive dans la vie d'un enfant et d'avoir des enfants à la maison. Tous leurs commentaires témoignent d'un amour et d'un engagement profonds pour les enfants (Macgregor, 2016). Une autre étude canadienne qualitative invoque des notions complémentaires de don et de soin dans le fait de devenir FAH avec une visée quasi-humanitaire en voulant offrir une deuxième chance à des enfants en difficulté (Boyer, 2018). On note aussi dans une enquête américaine le fort désir de préserver les enfants d'un préjudice supplémentaire et d'être des parents aimants (Rodger, 2016). L'envie de donner de l'amour à un enfant vient également en tête des motivations à être parents d'accueil en Belgique (De Maeyer, 2014) mais aussi en Italie (Canali, 2016).

La **volonté de construire une famille** est également relevée dans la littérature, notamment dans une étude française : "Elle peut être une possibilité pour « faire famille » (présence d'enfant dans un milieu jusqu'alors sans enfant), une sorte d'assurance contre la vieillesse pour continuer à être une famille (quand les enfants grandissent et qu'ils s'autonomisent en quittant le domicile familial)" (Potin, 2009; analyse de 150 dossiers de l'aide sociale et 50 entretiens auprès de jeunes, de parents et de professionnels). Elle peut constituer aussi une alternative à l'adoption (Aeby, 2022; Macgregor, 2016; Rodger, 2016). "D'autres personnes sont davantage mues par le désir d'adopter un enfant pour agrandir leur famille. Toutefois, face aux difficultés de l'adoption, elles se sont finalement tournées vers une autre solution, espérant souvent que l'enfant accueilli pourra à terme être adopté." (Aeby, 2022).

Les bénéfices pour les enfants biologiques, encore présents dans la famille d'accueil, sont également mis en avant par T. E. Macgregor : apprendre à partager et à accepter les différences entre les enfants. E. Potin note encore "L'accueil, c'est la possibilité de faire partager son quotidien familial, reconnu et certifié comme « bon » par les procédures d'agrément comme assistant familial. Il s'agit de faire découvrir à l'enfant que l'on accueille tous les éléments de la vie familiale que l'on considère comme importants : les repas pris ensemble, préparés collectivement, les règles de la vie familiale, les règles d'hygiène, les sorties en famille..." (Potin, 2009).

D'autres motivations, telles que le devoir moral ou l'engagement contre les inégalités sociales sont également invoquées pour devenir famille d'accueil (Aeby, 2022). La volonté de faire quelque chose pour la communauté/la société ou éviter le placement dans une institution sont des facteurs motivationnels souvent mentionnés par les parents d'accueil (De Maeyer, 2014).

Parmi les auteures et auteurs cités, plusieurs mettent en avant l'**importance de la reconnaissance** des FAH et de leur activité : "l'élan altruiste qui préside l'accueil d'un enfant dit vulnérable, n'attend pas de contre don matériel ou pécuniaire mais une forme de reconnaissance de la part des professionnels et des services sociaux" (Aeby, 20022). Le **soutien offert** aux FAH constitue également un enjeu majeur : " Il semble improbable de parvenir à assurer la protection des enfants si l'on ne s'assure pas du bien-être des personnes qui les accueillent" (Boyer, 2018). La relation avec les services sociaux est jugée comme cruciale pour accroître la rétention des parents d'accueil que ce soit en termes de soutien, de communication, de confiance ou de collaboration (Macgregor, 2016; Canali, 2016; Rodger, 2016). A. Boyer alerte sur la double fonction des intervenantes et intervenants sociaux - évaluation et soutien - qui rend difficile aux FAH de profiter du soutien offert (Boyer, 2018).

Les études du projet «Enfants placés en famille d'accueil - prochaine génération» piloté par la Fondation Palatin¹⁴ viendront compléter ce panorama notamment avec l'identification des conditions importantes pour la réussite de la vie des enfants placés en famille d'accueil.

¹⁴ <https://pflgegekinder-nextgeneration.ch/fr/projet/>

2 DEMARCHE

2.1 Groupe de travail

Cette étude menée par le secteur études et statistiques de la DGOEJ a bénéficié de l'appui d'un groupe de travail constitué de la cheffe de service du SASLP, de la juriste du PCPDS, deux chargées d'évaluation du SASLP, d'une chargée administrative du SASLP, d'une cheffe de groupe du SPMi, d'un représentant de l'AGFAH¹⁵, d'une représentante d'Espace A¹⁶, ainsi que des auteures et auteurs du rapport.

Ce groupe de travail a eu pour mission de valider la démarche d'enquête et le questionnaire. Les résultats ont été discutés et des pistes ont été proposées (cf. synthèse). Enfin, avec leur expertise métier, les membres du groupe de travail ont procédé à une relecture de ce rapport.

2.2 Périmètre

Il existe principalement deux types de famille d'accueil avec hébergement : offre publique (enfant non connu par la famille avant l'accueil) et offre ciblée (enfant connu avec ou sans lien familial)¹⁷. Ces placements sont suivis par le SPMi.

Le périmètre de l'étude est centré sur l'offre publique d'accueil familial avec hébergement. L'enquête a donc été menée auprès des familles intéressées à devenir FAH et les familles accueillant actuellement un ou des enfant(s) non connu(s) avant le placement. Dans la suite du rapport, **le terme d'accueil familial concerne uniquement l'offre publique.**

2.3 Questionnaire

Le questionnaire est composé de 67 questions, regroupées en 8 thèmes : (1) l'accueil avec hébergement et prise d'information, (2) campagne, (3) séance d'information, (4) dépôt d'une requête, (5) motivations et freins, (6) indemnisation, (7) caractéristiques du ménage, (8) questions finales d'opinion générale. La majorité sont des questions fermées (avec notamment des éléments de réponse sous la forme d'échelle pour les questions d'appréciation). Une dizaine de questions sont ouvertes, notamment sur les motivations et les freins à devenir famille d'accueil et donc des propos de répondantes et répondants (*en italique* et entre guillemets) viennent illustrer l'analyse.

À l'origine du projet, il était prévu de compléter l'enquête par des entretiens¹⁸. Mais étant donné le fort taux de participation, la qualité et la richesse des réponses, notamment aux questions ouvertes, le choix a été fait de ne pas procéder à ces entretiens. Par contre, les familles d'accueil en activité seront interrogées dans le cadre d'une autre étude menée par le secteur études et statistiques sur les bénéficiaires du placement en famille d'accueil avec hébergement et leur satisfaction.

2.4 Analyse et structure du rapport

Ce rapport décrit les résultats de l'enquête par thème¹⁹. Les résultats sont systématiquement présentés pour les **familles étant ou ayant été FAH** et les **familles intéressées à devenir FAH ou ayant renoncé à l'être**. Les différences de réponse statistiquement significatives sont indiquées dans les tableaux (par la légende suivante : ***p<0.001, ** p<0.01, *p<0.05) ainsi que présentées dans le texte. À la fin de cette partie sont présentées quelques pistes émises par les répondantes et répondants pour motiver une personne à devenir famille d'accueil.

Une brève analyse statistique complémentaire du profil des familles ayant déposé une requête au SASLP pour devenir FAH (offre publique) depuis 2010 a été menée sur une extraction de la base de données du SASLP. Les raisons d'arrêt d'activité d'accueil ou d'abandon du projet d'accueil ont également été analysées.

En guise de synthèse, les éléments conclusifs de cette étude ont été résumés dans un tableau. Les principaux résultats sont présentés avec en regard quelques pistes pour améliorer le recrutement des familles d'accueil.

¹⁵ <https://www.agfah.ch/accueil.php>

¹⁶ <https://espace-a.org/>

¹⁷ Pour plus de détail se référer à [Familles d'accueil avec hébergement \(FAH\) | ge.ch](#)

¹⁸ 135 répondantes et répondants ont donné leur accord pour un entretien.

¹⁹ Le questionnaire a été administré via Limesurvey. Les analyses ont été effectuées avec SPSS.

3 RESULTATS DE L'ENQUETE

3.1 Taux de participation

Taux élevé de participation à l'enquête, particulièrement pour les FAH en activité

L'enquête a été menée au printemps 2023 et s'est déroulée sur 3 semaines (du 24 mars au 16 avril 2023), auprès de l'ensemble des familles s'étant intéressées à l'accueil familial depuis 2019 et qui ont laissé leurs coordonnées au SASLP (N=412, cf. tableau 1)²⁰, qu'elles soient famille d'accueil au moment de l'enquête (N=83) ou non famille d'accueil ou en devenir (N=329).

Au total, 233 personnes ont répondu au questionnaire, ce qui correspond à un **taux de réponse de 57%**. Si l'on distingue les familles accueillant au moment de l'enquête un enfant placé (N=83 au moment de l'enquête) des familles intéressées à devenir FAH (N=329), le taux de réponse s'élève à **76% pour les FAH** et 49% pour les familles intéressées à devenir FAH.

Tableau 1: Taux de participation à l'enquête motivations et freins pour devenir FAH, printemps 2023

	N total	N répondants	Taux de participation
FAH au moment de l'enquête	83	63	76%
FAH par le passé ²¹	-	8	-
Familles intéressées à devenir FAH	329	162	49%
Total	412	233	57%

Source : Enquête motivations et freins à devenir FAH, printemps 2023

RESUME

INTERET MARQUE POUR L'ACCUEIL FAMILIAL AVEC HEBERGEMENT

Nombre important de personnes ayant demandé de l'information au SASLP sur les FAH
329 de 2019 à mi-mars 2023

Taux élevé de participation à l'enquête, particulièrement pour les FAH en activité
57% au total (76% pour les FAH)

²⁰ Liste obtenue à partir d'une extraction ad-hoc de la base de données du SASLP (Access Familles).

²¹ Taux de participation non calculable étant donné la non possibilité d'avoir le nombre de FAH ayant stoppé leurs activités entre 2019 et mars 2023.

3.2 Profil des ménages et des individus

Des modes de vie diversifiés : en couple ou seul, avec ou sans enfant

Dans cette partie est décrit le profil des ménages des familles intéressées par l'accueil familial avec hébergement ainsi que des individus composant le ménage. Près des deux tiers des ménages vivent en couple (61% cf. tableau 2a, dont 6 couples homoparentaux sur 141, soit 4% des couples²²). A relever que 30% des ménages sont composés d'une seule personne - principalement des femmes - qu'elles soient ou non FAH²³. A noter encore que 10 % des ménages vivent sous une autre forme.

La moitié des ménages ont des enfants - autre que l'enfant accueilli pour les FAH. Parmi eux, 49% ont un seul enfant, 34 % en ont 2 et 16 % en ont 3 et plus. Les familles intéressées à devenir FAH ont des enfants plus jeunes que les familles étant ou ayant été FAH (66 % des familles intéressées ont des enfants de moins de 12 ans versus 29 % pour les familles étant ou ayant été FAH).

Tableau 2a: Profil des ménages des familles intéressées par l'accueil avec hébergement, printemps 2023 (N=233)

		Familles étant/ ayant été FAH		Familles intéressées à devenir FAH		Total	
		N	%	N	%	N	%
Mode de vie	couple	48	68%	93	57%	141	61%
	seul	17	24%	52	32%	69	30%
Enfant(s) dans le ménage	autre que enfant(s) accueilli(s)	41	58%	79	49%	120	52%
		Total des ménages		71		162	
N enfant dans le ménage	1	19	46%	40	51%	59	49%
Âge du plus jeune enfant dans le ménage***	< 12 ans	12	29%	52	66%	64	53%
Total des ménages avec enfants		41		79		120	

Source : Enquête motivations et freins à devenir FAH, printemps 2023

Légende : relation statistiquement significative ***p<0.001, ** p<0.01, *p<0.05

Intérêt des femmes un peu plus marqué pour l'accueil avec hébergement

L'analyse du profil sociodémographique porte non seulement sur les répondantes et répondants (N=233)²⁴ mais aussi sur leurs partenaires (N=141), ce qui amène à un total de 374 individus. Les femmes sont légèrement plus nombreuses à s'intéresser à l'accueil familial avec hébergement (58%, cf. tableau 2a), ceci est à mettre en lien avec le fait que les ménages composés d'une seule personne et intéressés par l'accueil familial avec hébergement comptent plus de femmes.

L'âge moyen est de 46 ans²⁵ (min. 27 ans, max. 71 ans). La moyenne d'âge est plus élevée dans les familles étant ou ayant été FAH que celles qui s'intéressent à devenir FAH (50 ans versus 45 ans).

Tableau 2b: Profil sociodémographique des individus des familles intéressées par l'accueil avec hébergement, printemps 2023 (N=233)

		Familles étant/ ayant été FAH		Familles intéressées à devenir FAH		Total	
		N	%	N	%	N	%
Sexe	femme	66	55%	151	59%	217	58%
Age ***	âge moyen	50		45		46	
Nationalité *	suisse	94	79%	170	67%	264	71%
Formation	universitaire et hautes écoles	72	61%	160	63%	232	62%
Activité professionnelle	actif	98	82%	210	82%	308	82%
Total des individus		119		255		374	
Statut professionnel	salarié sans fonction chef	49	50%	124	59%	173	56%
Domaine professionnel	santé/éducation/culture/sciences	44	45%	84	40%	128	42%
Taux activité *	temps complet	42	43%	118	56%	160	52%
Total des individus actifs		98		210		308	

Source : Enquête motivations et freins à devenir FAH, printemps 2023

Légende : relation statistiquement significative ***p<0.001, ** p<0.01, *p<0.05

²² 3 couples hommes et 3 couples femmes.

²³ 84 % des personnes vivant seules sont des femmes.

²⁴ A noter que ce sont majoritairement des femmes qui ont répondu au questionnaire (79%).

²⁵ Pas de différence d'âge significative entre hommes et femmes.

L'accueil familial attire principalement des personnes de nationalité suisse avec un haut niveau de qualification ...

71% des individus sont de nationalité suisse. On compte un peu plus de ressortissants suisses parmi les familles étant ou ayant été FAH (79% versus 67% pour les familles intéressées à l'accueil familial) (cf. tableau 2b). Dans les 2 cas, cela est supérieur à la moyenne cantonale de la population résidente à Genève : 64% sont de nationalité suisse (OCSTAT, relevé structurel 2016 à 2020²⁶).

62% sont de formation universitaire et équivalente (écoles polytechniques, hautes écoles spécialisées, hautes écoles pédagogiques et université)²⁷. Par comparaison, seul 32% de la population résidente à Genève est diplômé de l'université et des hautes écoles (OCSTAT, relevé structurel 2016 à 2020²⁸).

82% sont actifs professionnellement qu'ils soient ou non FAH, on compte légèrement plus d'hommes actifs professionnellement que de femmes²⁹. Plus de la moitié sont salariés sans fonction de chef (56%). Parmi les actifs, un peu plus de la moitié sont à temps complet; les hommes étant nettement plus nombreux à temps complet que les femmes³⁰. Parmi les familles intéressées à devenir FAH, la proportion de personnes à temps complet est plus importante (56%) que parmi les familles étant ou ayant été FAH (43%)³¹.

... et plus particulièrement des professionnels de l'éducation, de la santé et du social

Parmi les personnes actives professionnellement, 42% travaillent dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la culture, ou des sciences³². Par comparaison avec la population genevoise active en 2009, ce domaine professionnel regroupe 30% des actifs³³. À noter, que les femmes sont davantage actives dans ce domaine professionnel³⁴. Les professions les plus représentées sont enseignant / éducateur de la petite enfance (28% des actifs de ce domaine), éducateur social (23%) et professions de la santé (27%) (cf. tableau en annexe).

Le profil des partenaires est proche de celui des répondantes et des répondants

On relève encore une forte corrélation entre répondants et partenaires en ce qui concerne le niveau de formation et la nationalité : lorsque le répondant est de formation universitaire et équivalente, le partenaire l'est plus souvent aussi (dans 67% des cas); lorsque le répondant est de nationalité suisse, le partenaire l'est également (dans 79% des cas).

Des familles d'accueil qui hébergent principalement des enfants âgés de moins de 12 ans

Parmi les répondantes et répondants, il y a quelques familles qui ont été FAH (N=8) et des familles qui sont actuellement FAH (N=63 cf. tableau 3). 40 % de ces dernières accueillent des enfants, depuis 2020 (dont 8 depuis 2023). La plupart héberge un enfant (84 %, 6 familles accueillent 2 enfants et 3 familles accueillent 3 enfants et plus). Dans près des trois-quarts des FAH actuelles ayant répondu au questionnaire, l'enfant le plus jeune accueilli est âgé de moins de 12 ans (16 % entre 0 et 3 ans, 31 % entre 4 et 7 ans, 24 % entre 8 et 11 ans).

²⁶ Moyenne sur 5 ans, T 15.03.1.01 [T_15_03_1_01.xls \(live.com\)](#).

²⁷ Pas de différence de genre observée au niveau de la formation.

²⁸ Moyenne sur 5 ans, T 15.03.1.01 [T_15_03_1_01.xls \(live.com\)](#).

²⁹ 86% d'hommes actifs professionnellement et 79 % de femmes.

³⁰ 72 % d'hommes actifs à temps complet contre 39 % de femmes.

³¹ Pour rappel, les conditions du SASLP pour être FAH préconise un taux d'activité pour le ménage de maximum de 160 % (cf. contexte).

³² Selon la nomenclature suisse des professions (NSP) 2000, OFS.

Les autres domaines de professions sont : management, administration, banque, assurances, judiciaires (24%); commerciales, transports (8%); technique et informatique (6%); construction (2%); hôtellerie, restauration, services personnels (1%); industrie (1%).

³³ [T_03_02_2_02.xls \(live.com\)](#)

³⁴ 57 % de femmes sont actives dans le domaine de la santé, de l'éducation, de la culture, ou des sciences versus 39 % des hommes.

Tableau 3: Caractéristiques des FAH accueillant un/des enfant/s au moment de l'enquête, printemps 2023 (N=63)

FAH au moment de l'enquête	N	%
Enfants accueillis depuis		
<= 2019	35	56%
>= 2020	25	40%
N enfants accueillis		
1 enfant	53	84%
2 enfants et plus	9	14%
Age de l'enfant accueilli le plus jeune		
< 12 ans	45	71%
>= 12 ans	16	25%
Total	63	100%

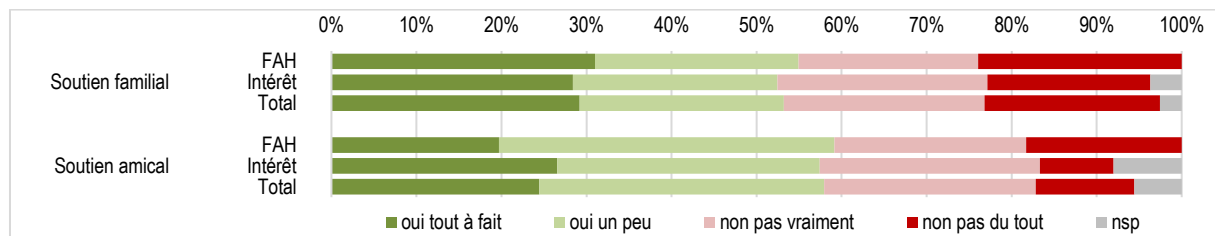
Source : Enquête motivations et freins à devenir FAH, printemps 2023

Note: il peut y avoir des non-réponses (ce qui fait que le total des % est inférieur à 100%)

Parmi les 8 familles ayant été FAH avant l'enquête, 4 ont arrêté leur activité d'accueil pour des raisons de difficultés importantes, comme par exemple « *incompatibilité entre ma fille et la fillette accueillie* » ou « *suite à des difficultés de coopération entre les différentes parties concernées, j'ai préféré mettre une fin provisoire à l'accueil* ». Pour une autre famille, le placement était limité dans le temps : « *Le placement s'est arrêté après quelques mois. Entre-temps, j'ai changé de canton et entrepris à nouveau les démarches d'accueil pour vivre une autre situation.* »³⁵

Des familles qui peuvent compter sur leur entourage familial et amical pour les soutenir dans l'accueil d'un enfant

La moitié des répondantes et des répondants (52%) peuvent compter sur le soutien de leur famille dans le cadre de l'accueil d'un enfant (cf. Figure 1). La même question a été posée concernant leur entourage, 58% peuvent compter sur leurs amis/voisins pour les soutenir dans l'accueil d'un enfant. On n'observe pas de différence significative entre les FAH et les familles intéressées à devenir FAH concernant le soutien.

Figure 1: Soutien potentiel dans le cadre de l'accueil d'un enfant³⁶, printemps 2023 (N=233)


Source : Enquête motivations et freins à devenir FAH, printemps 2023

Légende : relation statistiquement significative ***p<0.001, ** p<0.01, *p<0.05

Par contre, on relève une forte corrélation entre le soutien familial et amical : 71% des familles qui peuvent compter sur un soutien familial peuvent aussi compter sur un soutien amical (74% des familles qui n'ont pas de soutien familial n'ont également pas de soutien amical).

³⁵ Les 3 autres familles n'ont pas indiqué la raison de leur arrêt d'activité de famille d'accueil.

³⁶ Avez-vous des membres de votre famille (par ex. parents, frères, sœurs) qui peuvent vous soutenir dans le cadre de l'accueil d'un enfant ? Avez-vous des membres de votre entourage (par ex. amis, voisins) qui peuvent vous soutenir dans le cadre de l'accueil d'un enfant ?

RESUME

PROFIL DES FAMILLES INTERESSEES PAR L'ACCUEIL FAMILIAL AVEC HEBERGEMENT

Des modes de vie diversifiés : en couple ou seul, avec ou sans enfant

61% vivent en couple (dont 6 couples homoparentaux), 30 % vivent seuls et 10 % sous une autre forme
52% ont des enfants qui vivent dans le ménage (autre que l'enfant accueilli pour les FAH)

Intérêt des femmes un peu plus marqué pour l'accueil avec hébergement

58 % des personnes intéressées par l'accueil familial avec hébergement sont des femmes

L'accueil familial attire principalement des personnes de nationalité suisse avec un haut niveau de qualification et plus particulièrement du domaine professionnel de l'éducation, de la santé et du social

71 % des individus sont de nationalité suisse (versus 64% de la population résidant à Genève)

62% ont une formation universitaire (versus 32% de la population résidant à Genève)

56% de professionnels de l'éducation, de la santé et du social (versus 30% des actifs à Genève)

80 % des répondants sont actifs, parmi eux la moitié sont à temps complet

Des familles qui peuvent compter sur leur entourage familial et amical pour les soutenir dans l'accueil

52% peuvent compter sur le soutien de leur famille dans le cadre de l'accueil d'un enfant,

58% peuvent compter sur leurs amis/voisins dans le cadre de l'accueil d'un enfant

3.3 Prise d'information sur l'accueil familial avec hébergement

Les FAH et les personnes connaissant des FAH sont des sources d'information privilégiées

A la question "Comment avez-vous entendu parler de l'accueil familial ?", la moitié des familles ont répondu qu'elles ont principalement cherché de l'information sur l'accueil avec hébergement par elles-mêmes (50%, cf. tableau 4). Les principales sources de prise de connaissance sur les FAH citées sont des personnes qui ont été/sont familles d'accueil (20%) ou des personnes qui ont parlé de l'accueil familial (15%); viennent ensuite, une publicité/campagne (14%) ou encore une séance d'information sur l'adoption (11%). Les médias sont peu cités et encore moins les réseaux sociaux.

Ont été rapportés également comme autres sources de prise de connaissance de l'accueil familial : le milieu professionnel (N=10) (« dans le cadre de mon travail d'éducatrice de la petite enfance en crèche », « je suis éducatrice spécialisée, cela fait partie du réseau de mon travail ») ou encore une expérience personnelle (N=5) (« ayant moi-même vécu dans une institution durant ma jeunesse, du coup c'est quelque chose qui m'intéresse », « ma grand-mère maternelle était famille d'accueil »).

Tableau 4 : Les sources de prise de connaissance sur l'accueil familial avec hébergement, printemps 2023 (N=233)

	Familles étant/ ayant été FAH		Familles intéressées à devenir FAH		Total	
	N	%	N	%	%	%
Vous avez vous-même cherché comment devenir FAH***	23	32%	93	57%	116	50%
Une personne qui a déjà été ou qui est famille d'accueil	17	24%	30	19%	47	20%
Une personne qui vous a parlé des familles d'accueil***	22	31%	13	8%	35	15%
Une publicité / une campagne	10	14%	22	14%	32	14%
Une séance d'information sur l'adoption	10	14%	15	9%	25	11%
La télévision / les journaux	8	11%	13	8%	21	9%
Les réseaux sociaux	1	1%	5	3%	6	3%
Total	71		162		233	

Source : Enquête motivations et freins à devenir FAH, printemps 2023

Légende : relation statistiquement significative ***p<0.001, ** p<0.01, *p<0.05

Note: plusieurs réponses ont pu être cochées (ce qui fait que le total des % est supérieur à 100%)

Les principales différences statistiquement significatives entre les familles FAH et les familles intéressées sont les suivantes : les familles intéressées ont davantage cherché par elles-mêmes comment devenir FAH (57 % versus 32 %) et les familles étant/ayant été FAH ont eu plus comme référence une personne qui leur a parlé de l'accueil familial avec hébergement (31% versus 8%).

Des sites internet décrivant "comment devenir famille d'accueil" jugés très instructifs

Différentes sources d'information sont utilisées pour s'informer sur l'accueil avec hébergement, arrive en tête le site internet de l'État de Genève (<https://www.ge.ch/devenir-famille-accueil-avec-hebergement>) cité par la moitié des familles (49%, cf. tableau 5), vient ensuite le site internet "Devenir famille d'accueil" (après la campagne, soit dès le 23.11 2021, <https://devenir-famille-accueil.ch/>) (39%) puis le contact avec le service d'autorisation et de surveillance des lieux de placement (SASLP) (34%). Les personnes qui ont été famille d'accueil constituent également une source d'information (13%). A noter que la campagne romande "Devenir famille d'accueil" - qui s'est déployée du 14.9 au 23.11 2021 - est relativement peu citée (7%).

Tableau 5 : Les sources d'information sur l'accueil familial avec hébergement, printemps 2023 (N=233)

	Familles étant/ ayant été FAH		Familles intéressées à devenir FAH		Total	
	N	%	N	%	N	%
Site internet de l'Etat de Genève : https://www.ge.ch/devenir-famille-accueil-avec-hebergement	30	42%	85	52%	115	49%
Site internet "Devenir famille d'accueil" (après 23.11 2021) : https://devenir-famille-accueil.ch/ ***	14	20%	76	47%	90	39%
Contacts avec le SASLP***	46	65%	33	20%	79	34%
Une personne qui a déjà été famille d'accueil	14	20%	16	10%	30	13%
Campagne romande "Devenir famille d'accueil" (14.9 au 23.11 2021)	4	6%	12	7%	16	7%
Article, ouvrage sur l'accueil familial	5	7%	10	6%	15	6%
Association	4	6%	1	1%	5	2%
Total	71		162		233	

Source : Enquête motivations et freins à devenir FAH, printemps 2023

Légende : relation statistiquement significative ***p<0.001, ** p<0.01, *p<0.05

Note: plusieurs réponses ont pu être cochées (ce qui fait que le total des % est supérieur à 100%)

Les familles étant/ayant été FAH ont utilisé davantage le SASLP comme source d'information (65 % versus 20 % pour les familles intéressées à devenir FAH). Quant aux familles intéressées à devenir FAH, elles ont davantage cherché de l'information sur le site internet issu de la campagne "Devenir famille d'accueil" (<https://devenir-famille-accueil.ch/>) (47 % versus 20 %). Ces différences peuvent être mises en relation avec le fait que les familles d'accueil sont en contact régulier avec le SASLP (avant l'accueil pour l'évaluation et après avec la surveillance) et que les familles intéressées depuis le lancement de la campagne sont redirigées systématiquement sur ce site internet pour s'inscrire à une séance d'information.

RESUME

PRISE D'INFORMATION SUR L'ACCUEIL FAMILIAL AVEC HEBERGEMENT

Les FAH et les personnes connaissant des FAH sont des sources d'information privilégiées

20% ont pris connaissance de l'accueil familial par des FAH, 15% par une personne connaissant des FAH

Des sites internet décrivant "comment devenir famille d'accueil" jugés très instructifs

49% ont cité le site internet de l'État de Genève comme source d'information

39% ont cité le site internet "Devenir famille d'accueil" de la campagne romande

3.4 Campagne romande "Devenir famille d'accueil"

Une campagne romande en 2021 qui a touché partiellement les familles intéressées

Quelques questions ont été posées sur la campagne romande "Devenir famille d'accueil" qui a eu lieu en automne 2021 (du 14.9 au 23.11 2021). 38% des répondantes et répondants ont eu connaissance de cette campagne (cf. tableau 6), parmi eux un peu plus de la moitié considère que la campagne les a encouragés à devenir FAH (soit 50 familles).

Tableau 6 : Campagne romande sur l'accueil familial avec hébergement, printemps 2023 (N=233)

	Familles étant/ ayant été FAH		Familles intéressées à devenir FAH		Total	
	N	%	N	%	N	%
connaissance de la campagne romande de 2021 **	39	55%	50	31%	89	38%
campagne a encouragé à devenir FAH **	15/39	38%	35/50	70%	50/89	56%
connaissance site internet campagne romande **	30	42%	101	62%	131	56%
site internet a répondu aux interrogations **	13/30	43%	78/101	77%	91/131	69%
utilisé le site de la campagne pour poser une question	3/30	10%	21/101	21%	24/131	18%
eu une réponse	3/3	100%	14/21	67%	17/24	71%
satisfait de la réponse	3/3	100%	14/21	100%	17/24	100%
Total	71		162		233	

Source : Enquête motivations et freins à devenir FAH, printemps 2023

Légende : relation statistiquement significative ***p<0.001, ** p<0.01, *p<0.05

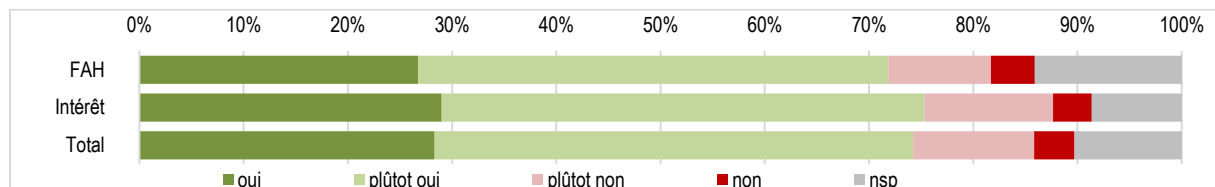
Les familles intéressées à devenir FAH sont proportionnellement moins nombreuses que les FAH à avoir connu la campagne romande (31 % versus 55 % pour les FAH). Pour les familles intéressées qui ont eu connaissance de la campagne, celle-ci en a encouragé 7 sur 10 à devenir FAH (soit 35 familles sur 50).

Plus de la moitié des familles interrogées connaît le site internet de la campagne romande (<https://devenir-famille-accueil.ch/>, N= 91, 56%), celui-ci a répondu pour 69% d'entre elles à leurs interrogations (en partie 47% et totalement 22%). Les familles d'accueil intéressées à devenir FAH sont plus nombreuses à avoir connu le site internet de la campagne encore actif à ce jour (62 % versus 42 %), et celui-ci a également plus répondu à leurs interrogations (77 % versus 43 %). Seules 24 familles ont utilisé le site de la campagne pour poser des questions, principalement les familles intéressées ; la majorité a reçu des réponses et en est satisfaite.

Campagne fortement plébiscitée pour développer l'accueil familial

Enfin, une dernière question a été posée à toutes les familles « Selon vous, une campagne/publicité peut-elle motiver des personnes à devenir famille d'accueil ? ». Les trois-quarts des familles - qu'elles soient ou non FAH - y ont répondu affirmativement, dont 28 % oui totalement et 46% oui en partie (cf. Figure 2).

Figure 2: Une campagne/publicité peut motiver à devenir FAH, printemps 2023 (N=233)



Source : Enquête motivations et freins à devenir FAH, printemps 2023

Légende : relation statistiquement significative ***p<0.001, ** p<0.01, *p<0.05

RESUME

CAMPAGNE ROMANDE "DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL"

Une campagne romande en 2021 qui a touché partiellement les familles intéressées

38% ont eu connaissance de la campagne romande de 2021, celle-ci a encouragé 21% à devenir FAH

Campagne/publicité fortement plébiscitées pour développer l'accueil familial

74% estiment qu'une campagne/publicité peut motiver à devenir FAH

3.5 Séance d'information du SASLP

Participation élevée aux séances d'information du SASLP

Sur l'ensemble des répondantes et répondants, 59% ont participé à une séance d'information (SI) organisée par le SASLP sur l'accueil familial avec hébergement (cf. tableau 7), soit en couple (36%), soit seul (23%). Les familles qui sont ou qui ont été FAH ont presque toutes participé à une séance d'information (90%). Alors que parmi les familles intéressées à devenir FAH avec hébergement, seules 46 % ont participé à une séance d'information et la moitié après 2019³⁷.

Tableau 7 : Séance d'information organisée par le SASLP, printemps 2023 (N=233)

	Familles étant/ ayant été FAH		Familles intéressées à devenir FAH		Total	
	N	%	N	%	N	%
participation à une séance d'information ***	64	90%	74	46%	138	59%
.....après 2019***	19/64	30%	36/74	49%	55/138	40%
attentes particulières pour cette séance d'information	26/64	41%	42/74	57%	68/138	49%
permis de mieux comprendre le rôle d'une FAH	58/64	91%	70/74	95%	128/138	93%
permis de comprendre les démarches administratives	61/64	95%	67/74	91%	128/138	93%
durée de la séance jugée bonne	48/64	75%	59/64	80%	107/138	78%
recommandation à un de vos proches de participer à SI	58/64	91%	66/74	89%	124/138	90%
Total	71		162		233	

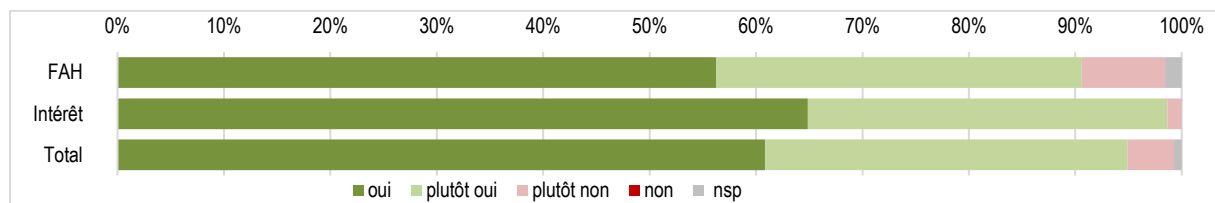
Source : Enquête motivations et freins à devenir FAH, printemps 2023

Légende : relation statistiquement significative ***p<0.001, ** p<0.01, *p<0.05

Des séances d'information appréciées, particulièrement pour les témoignages des FAH

Les participantes et participants, qu'ils soient FAH ou intéressés à l'accueil familial, sont satisfaits de la séance d'information à laquelle ils ont participé (95%, dont près des deux tiers sont satisfaits et un tiers plutôt satisfait, cf. figure 1).

Figure 3: Satisfaction de la séance d'information organisée par le SASLP, printemps 2023 (N=138)



Plusieurs participantes et participants avaient des attentes particulières pour cette séance (N=68 dont 51 ont détaillé leurs réponses), qui concernaient notamment³⁸:

- (i) la définition et le fonctionnement des FAH (N=29) « *de savoir exactement ce que cela voulait dire d'être famille d'accueil* », « *connaître les différents types d'hébergement possibles* » ;
- (ii) les conditions administratives et financières « *savoir les prérequis pour devenir une famille d'accueil* »,
- (iii) les difficultés et les risques (N=13) « *risque de s'attacher à un enfant qui repart subitement* », « *problème qu'on peut rencontrer avec les parents biologiques* » ;
- (iv) les aspects juridiques et le statut des FAH (N=10) « *avoir des idées claires des obligations, contraintes et droits de famille d'accueil* », « *être bien au clair concernant les différences entre famille d'accueil et adoption* »
- (v) les témoignages des FAH (N=10) « *entendre l'expérience bonne ou mauvaise de différentes familles d'accueil* »;

³⁷ A noter que plusieurs familles ne se rappellent pas de la date de la séance d'information (12 FAH et 34 familles intéressées).

³⁸ Plusieurs attentes possibles par répondantes et répondants.

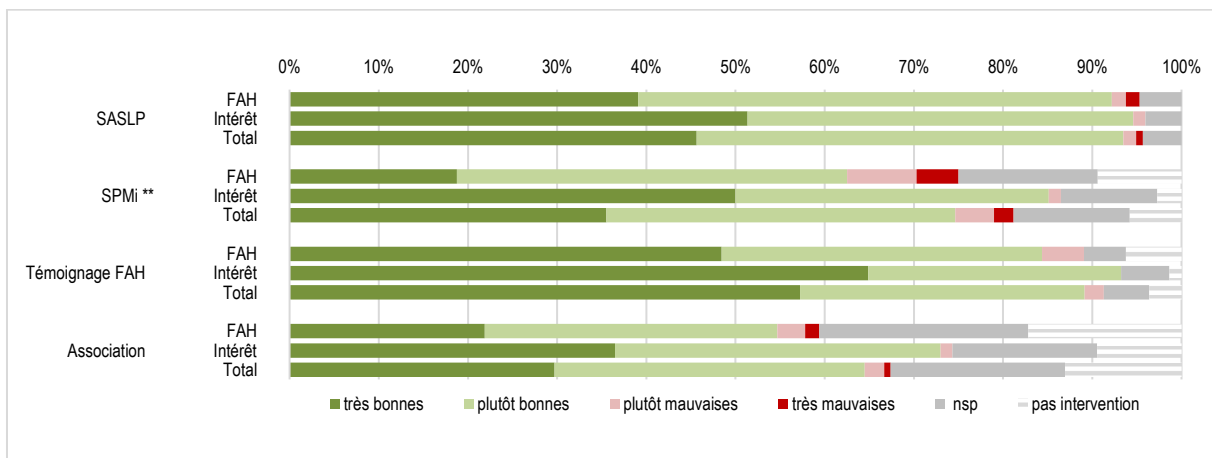
(vi) l'accompagnement des professionnels (N=10) « comprendre et voir les partenaires autour de l'accueil », « modalités d'accompagnement du SPMi et SASLP ».

La séance d'information a permis à presque l'ensemble des participantes et participants (93%) de non seulement mieux comprendre le rôle d'une famille d'accueil, mais aussi de comprendre les démarches administratives nécessaires pour devenir famille d'accueil (cf. tableau 7). Les trois-quarts ont estimé que la séance d'information était de bonne durée.

La qualité des interventions est globalement jugée bonne, particulièrement celles du SASLP (93%, dont 46% jugée très bonnes) et des témoignages des familles d'accueil (89%, dont 57% jugés très bons) (cf. figure 4). Viennent ensuite les interventions du SPMi (75% des participantes et participants ont jugé ces interventions comme bonnes dont 36% très bonnes) puis celle des associations (64 %, dont 30 % très bonnes)³⁹.

A noter que les familles intéressées à devenir FAH ont tendance à juger plus positivement les différentes interventions, mais seule la différence pour l'intervention du SPMi est statistiquement significative : 50% des familles intéressées à devenir FAH jugent très bonne l'intervention du SPMi versus 19% des FAH.

Figure 4: Qualité des interventions lors de la séance d'information organisée par le SASLP, printemps 2023 (N=138)



Source : Enquête motivations et freins à devenir FAH, printemps 2023

Légende : relation statistiquement significative ***p<0.001, ** p<0.01, *p<0.05

Enfin, la quasi-totalité des participantes et participants à une séance d'information organisée par le SASLP, qu'ils soient FAH ou intéressés à l'accueil familial, recommanderait à un de leurs proches de participer à une telle séance s'ils étaient intéressés à devenir famille d'accueil (90%, cf. tableau 7).

RESUME	
SEANCE D'INFORMATION DU SASLP	
Participation élevée aux séances d'information du SASLP	59% ont participé à une séance d'information
Des séances d'information appréciées, particulièrement pour les témoignages des FAH	95% sont satisfaits de la séance d'information
	La qualité des interventions est globalement jugée bonne, particulièrement celles du SASLP (93%, dont 46% jugée très bonnes) et des témoignages des familles d'accueil (89%, dont 57% jugées très bons)

³⁹ A noter que pour cette question sur l'intervention des associations, on observe un fort taux de "ne sais pas" (20%) et de non présence des associations à la séance d'information (13%).

3.6 Dépôt d'une requête

Part importante d'indécis quant au dépôt d'une requête au SASLP pour devenir FAH

Parmi les familles intéressées à devenir FAH, 14% ont déjà déposé une requête officielle auprès du SASLP (cf. tableau 8) et 4% sont sûrs de le faire prochainement. On compte une part importante d'indécis : 24% vont probablement déposer une requête et 27% ne savent pas.

Les consignes pour déposer une requête officielle auprès du SASLP ont été jugées comme claires par la quasi-totalité des répondantes et répondants (83%). La rapidité du retour du SASLP suite au dépôt de la requête est considérée comme satisfaisante pour 83% des répondantes et répondants.

Tableau 8: Dépôt d'une requête officielle pour devenir FAH auprès du SASLP, printemps 2023 (N=162)

Familles intéressées à devenir FAH	N	%
Déjà déposé une requête au SASLP	23	14%
Projet de déposer prochainement une requête		
oui sûr	7	4%
... probablement oui	39	24%
... probablement non	43	27%
... non	7	4%
... ne sait pas	43	27%
Total	162	100%
Clarté des consignes pour dépôt de requête	19	83%
Rapidité du retour du SASLP suite au dépôt de requête	19	83%
Total des répondantes et répondants ayant déposé de requête	23	

Source : Enquête motivations et freins à devenir FAH, printemps 2023

Légende : relation statistiquement significative ***p<0.001, ** p<0.01, *p<0.05

Raisons pour ne pas déposer de requête : manque de place, de temps, de ressources financières ou choix de vie différent

Parmi les familles qui ne prévoient pas de déposer de requête ou qui ne savent pas encore (N=93 parmi les familles intéressées), on retrouve les principaux freins à devenir famille d'accueil (cf. 3.8 freins): manque de place, logement trop petit (N=20), manque de temps, lié notamment à l'activité professionnelle (N=20) et manque de ressources financières (N=12). Certaines familles n'ont pas déposé de requête parce qu'elles ont fait un choix de vie différent (N=18), par exemple : naissance d'un enfant biologique ou d'un petit enfant, soins à ses parents, accueil d'ukrainiens, projet d'adoption.

RESUME
DEPOT D'UNE REQUETE
Part importante d'indécis quant au dépôt d'une requête au SASLP
Parmi les familles intéressées:
24% vont probablement déposer une requête
27% ne savent pas
Raison pour ne pas déposer de requête :
manque de place, logement trop petit (N=20)
manque de temps, lié notamment à l'activité professionnelle (N=20)
manque de ressources financières (N=12)
choix de vie différent (N=18)

3.7 Motivations à devenir famille d'accueil

Etre solidaire et donner une nouvelle chance à un enfant

A la question ouverte « *Quelles sont selon vous les motivations pour devenir une famille d'accueil (que vous le soyez ou non, ou en devenir) ?* » 201 personnes ont décrit leurs motivations⁴⁰. Au total, 439 motivations ont été identifiées et regroupées en 13 rubriques. Ainsi, celles et ceux qui ont rapporté des motivations en ont indiquées plusieurs (en moyenne 2,2 motivations). Sont distinguées dans le tableau 9, les motivations principales, qui sont partagées par 10 % et plus des répondantes et répondants, des motivations secondaires citées par relativement peu de répondantes et répondants (par 9% et moins).

La première motivation rapportée par près de la moitié des répondantes et répondants (43%) répond à des **valeurs de solidarité** qui se traduisent par une volonté de partager, d'aider, de soutenir, de prendre soin d'un enfant : « *pour ma part, l'envie d'aider son prochain est une motivation majeure* », « *pouvoir soutenir des personnes qui ont besoin, les aider, les accompagner dans une phase si importante de leur vie* », « *envie de prendre soin d'enfants sans en devenir les parents* », « *j'aime répondre à la détresse, je suis très sensible à l'abandon* ». A ces intentions de partage et d'aide, s'ajoute le souhait de donner une **nouvelle chance à un enfant** : « *offrir un futur "meilleur" / plus épanouissant / une autre chance, d'aider (dans le sens d'entraide et non de "sauver")* », « *donner une deuxième chance à un enfant de la région* », « *possibilité de redistribution des cartes* ».

Offrir un cadre familial et sécurisant à un enfant en difficulté

La deuxième motivation énoncée par 29 % des répondantes et répondants est d'offrir un **cadre familial, sain et sécurisant** : « *permettre à un enfant de grandir dans un cadre familial sécurisant, de vivre une vie "normale"* », « *offrir un cadre de vie sécurisant à un enfant (dont la famille ne peut pas lui offrir) pour qu'il puisse grandir et s'épanouir* », « *donner la possibilité à un/une ado, enfant la possibilité de découvrir un endroit avec des valeurs et des sentiments familiaux* ».

Une dimension motivationnelle importante, partagée par plus d'un quart des répondantes et répondants (28%), est celle de **venir en aide aux enfants en difficulté** « *venir en aide à un enfant en souffrance* », « *ce serait pour moi la possibilité d'accueillir un enfant qui vit des difficultés dans son cadre familial* ». Dans une moindre mesure, il est exprimé aussi la volonté de soutenir les enfants et leurs parents biologiques : « *aider des enfants et des parents dans le besoin et leur permettre de vivre une trêve dans leur vie compliquée.* »,

Tableau 9 : Les motivations à devenir famille d'accueil, printemps 2023 (N=233)

	Familles étant/ ayant été FAH		Familles intéressées à devenir FAH		Total	
	N	%	N	%	N	%
Les motivations principales						
être solidaire	29	41%	71	44%	100	43%
offrir un cadre familial	19	27%	48	30%	67	29%
aider un enfant en difficulté	15	21%	51	31%	66	28%
donner de l'affection, du temps	10	14%	38	23%	48	21%
participer à l'éducation d'un enfant	9	13%	18	11%	27	12%
avoir un enfant *	13	18%	12	7%	25	11%
accueillir un enfant en famille *	12	17%	11	7%	23	10%
Les motivations secondaires						
développement personnel	5	7%	17	10%	22	9%
bien-être des enfants	7	10%	13	8%	20	9%
contribution à la société	5	7%	11	7%	16	7%
évitement du foyer	4	6%	9	6%	13	6%
expertise professionnelle	0	0%	6	4%	6	3%
expérience personnelle du placement	1	1%	5	3%	6	3%
Total	71		162		233	

Source : Enquête motivations et freins à devenir FAH, printemps 2023

Légende : relation statistiquement significative ***p<0.001, ** p<0.01, *p<0.05

⁴⁰ 32 personnes n'ont pas indiqué de motivation.

Donner de l'amour et de son temps pour éduquer un enfant

La notion de don est aussi largement évoquée (par 21%) comme motivation pour devenir famille d'accueil : **donner de l'affection, du temps, de la patience, de la tolérance, de l'espace, des ressources** sans contrepartie et dans une perspective volontaire : « *donner de son temps, de ses ressources personnelles pour aider un jeune* », « *donner quelque chose que l'on a (une famille) à quelqu'un qui en a besoin* », « *avoir envie de donner sans rien attendre en retour* », « *donner du temps à un enfant dans le besoin et j'ai des chambres libres* », « *nous avons assez de temps, de l'amour, des rires et de la bonne nourriture à partager* ».

Une autre motivation forte (partagée par 12% des répondantes et répondants) est celle **d'éduquer, de faire évoluer un enfant, de participer à son développement**: « *l'accompagner vers une autonomie et lui transmettre une éducation dans la bienveillance et l'amour* », « *construire et offrir une famille avec de la chaleur à un enfant, lui transmettre les bonnes valeurs et connaissances* », « *volonté de co-élever/éduquer un enfant, transmettre* », « *aider un enfant et transmettre une éducation pour un avenir heureux* ».

Accueillir un mineur peut répondre à un projet d'enfant ou à un projet familial

Avoir envie d'être famille d'accueil est aussi lié pour un certain nombre de répondantes et répondants au projet d'avoir un enfant / de devenir parent (11%) - « *combler un besoin de parentalité* » - et pour d'autres, il constitue un projet familial d'accueil (10%) - « *accueillir avec ses enfants un autre enfant, partager des activités* ». A noter que ces deux motivations sont plus fortes chez les familles étant ou ayant été FAH (18% projet d'enfant et 17% projet familial versus respectivement 7 % pour les familles intéressées).

Dans le cadre du **projet d'avoir un enfant**, celui-ci est mis en avant par des répondantes et répondants comme un projet de couple « *envie du couple d'avoir un enfant* » « *un projet de vie et de couple, une envie de mettre à disposition des compétences, la solidarité avec des enfants et des familles qui traversent des moments difficiles* ». Dans une moindre mesure, il correspond pour quelques autres répondantes et répondants à un projet individuel⁴¹: « *en tant que femme de plus de 50 ans célibataire et sans enfants, devenir une famille d'accueil est motivé par le désir d'aider des enfants en difficulté* ».

L'envie d'enfant peut découler de l'**impossibilité d'avoir des enfants biologiques**: « *Nous sommes un couple qui n'avons pas pu avoir d'enfant. Il était primordial pour nous de s'occuper d'enfants et ceci était la meilleure manière* », « *compenser un désir d'enfant biologique non assouvi* », « *j'ai toujours voulu des enfants et ça ne s'est pas fait donc autant pouvoir aider des enfants à commencer mieux dans la vie* ». À l'inverse, le projet d'accueil peut résulter de la volonté **ne pas vouloir d'enfants biologiques** « *J'aime les enfants de manière générale, mais ne ressens pas une envie ou un besoin d'avoir des enfants par la voie biologique et/ou qui soient "à moi" sur le long terme* », « *Nous n'avons pas envie d'enfants naturels, car nous pensons qu'il y a bien assez d'enfants dans le besoin et en manque d'amour sans en rajouter d'autres sur la planète* ».

Pour d'autres personnes, être famille d'accueil correspond à un rôle parental renouvelé suite au départ de leurs enfants du domicile familial : « *(re) devenir parent* », « *Nous avons une grande maison et de la place (les deux aînés sont partis) [...] Nous avons été touchés par la campagne et y réfléchissons beaucoup depuis* ». Ou alors être famille d'accueil constitue l'endossement d'un rôle parental distinct « *devenir parents différemment* » ou lié à un événement familial « *en ce qui nous concerne, c'est à la suite du décès de notre fils* ». Le projet d'accueil peut aussi être lié à un **projet d'adoption** : « *je souhaite adopter un enfant et suis actuellement en cours de l'obtention d'un agrément* », « *pour les familles n'ayant pas d'enfants, la possibilité d'en accueillir un (alternative à l'adoption)* ».

Dans le cadre d'un **projet familial**, les enfants du ménage sont associés au projet d'accueil dans la perspective d'un partage, d'un enrichissement pour tous les membres de la famille « *donner la chance à un(des) enfant(s) de partager notre vie et également à nos enfants de partager la leur* », « *valeurs de partage, tolérance et d'amour pour mes enfants biologiques, lien fort d'attachement réciproque avec l'enfant accueilli* », « *amener de la diversité au sein de la famille (autres points de vue, celui de l'enfant accueilli)* », « *agrandir sa famille pour que les enfants ne grandissent pas seuls* ».

⁴¹ Cette motivation de projet d'avoir un enfant est citée par 4 personnes vivant seules.

Développement personnel, bien-être des enfants ou encore service à la société constituent aussi des motivations pour devenir FAH

D'autres motivations, qui sont moins souvent citées par les répondantes et répondants, par moins de 10 % d'entre eux, sont présentées dans la 2^e partie du tableau 9 sous la rubrique motivations secondaires.

Accueillir un enfant chez soi, c'est aussi une source de **développement personnel**, un enrichissement (9%) : « être fasciné par l'expérience humaine de l'aide aux autres tout en (s') enrichissant soi-même » « vivre une aventure humaine, relever un défi », « le fait d'avoir du plaisir à s'occuper d'autrui, à l'aimer, à le voir évoluer », « pouvoir offrir un lieu de répit pour un enfant et construire une relation », « créer un lieu de vie qui soit positif pour les enfants comme pour moi ».

Est également mis en avant comme motivation à devenir famille d'accueil le **bien-être des enfants** et leur bonheur (9%) : « intérêt pour le bien-être des enfants et de leurs chances dans la vie », « pouvoir aider un petit être qui n'a rien demandé, pouvoir lui donner un peu de bonheur et d'amour », « rendre un enfant heureux ».

Certaines répondantes et certains répondants mettent en avant leur **contribution à la société** en devenant/en voulant devenir famille d'accueil (7%) : « Devenir une famille d'accueil offre aussi une opportunité de sentir utile et d'avoir un impact positif sur la vie de quelqu'un d'autre, de partager ses connaissances et son expérience de vie. », « Si ce projet aboutit, je me dis que j'aurais fait quelque chose de remarquable dans ma vie et apporté ma petite contribution pour un monde meilleur ». Accueillir un enfant peut aussi constituer « un engagement social ».

Vouloir éviter le placement en foyer, mettre à profit son expérience personnelle ou professionnelle pour accueillir un enfant

D'autres répondantes et répondants considèrent l'accueil familial avec hébergement comme un moyen d'**éviter le placement en foyer ou les hospitalisations sociales**⁴² (6%) : « offrir l'opportunité à un enfant de se développer dans un environnement familial et non pas institutionnel », « devenir parents, accompagner des enfants dans le besoin, les sortir des institutions », « palier également au manque de place dans les foyers qui oblige des enfants à se retrouver hospitalisés ».

On peut relever que quelques personnes mettent en avant leur **expérience professionnelle** pour définir leur intérêt à être ou à devenir famille d'accueil (N=6) : « Travaillant avec des enfants, je me rends compte de la nécessité et de l'utilité des familles d'accueil. », « Je suis enseignante et j'ai vu dans ma carrière beaucoup d'enfants qui auraient pu bénéficier d'une famille d'accueil. », « Je suis éducatrice et je me suis tout d'abord intéressée à devenir famille d'accueil professionnelle. C'est un sujet qui me touche. ».

D'autres ont vécu une **expérience personnelle de placement** en famille d'accueil / foyer ou le placement d'un de leurs proches (N=6) : « J'ai moi-même vécu dans une famille d'accueil », « J'ai eu pendant mon enfance beaucoup d'amis qui ont été placés en foyer. J'en ai moi-même fait l'expérience et je souhaiterais qu'ils vivent une expérience mieux que la nôtre. », « Ayant travaillé en foyer à Genève suite à ma profession d'éducatrice spécialisée et ayant côtoyé durant mon enfance une amie qui a grandi en famille d'accueil, cela m'a confirmé aujourd'hui d'avoir le souhait de devenir famille d'accueil. ».

Quant à l'**aspect financier**, il a été évoqué spontanément dans cette question sur les motivations que par 3 personnes en complément d'autres finalités⁴³ : « amener de la diversité au sein de la famille [...] , agrandir sa famille, se créer une identité sociale, compléter son revenu », « expérience sociale, revenus complémentaires, se sentir utile ».

Finalement, une question fermée sur l'influence du COVID sur leur décision a été posée. Bien que la majorité n'ait pas été influencée (80%), 9 personnes ont répondu que le COVID les avait motivées à devenir FAH.

⁴² Les hospitalisations sociales ont lieu en dernier recours, lorsque aucune autre solution n'a pu être trouvée en matière de protection. Dans ces situations, les enfants sont pris en charge avec nuitée aux Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), sans nécessité d'hospitalisation médicale.

⁴³ Du fait du très faible effectif, cette motivation n'a pas été retenue dans le tableau.

RESUME

PRINCIPALES MOTIVATION A DEVENIR FAH

Des motivations fortes partagées et basées sur la solidarité et le don :

- Etre solidaire (43%)

« pour ma part, l'envie d'aider son prochain est une motivation majeure »

« donner une deuxième chance à un enfant de la région »

- Offrir un cadre familial (29%)

« permettre à un enfant de grandir dans un cadre familial sécurisant, de vivre une vie "normale" »

« donner la possibilité à un/une ado, enfant la possibilité de découvrir un endroit avec des valeurs et des sentiments familiaux »

- Aider un enfant en difficulté (28%)

« venir en aide à un enfant en souffrance »

« ce serait pour moi la possibilité d'accueillir un enfant qui vit des difficultés dans son cadre familial ».

- Donner de l'affection, du temps (21%)

« donner quelque chose que l'on a (une famille) à quelqu'un qui en a besoin »

« donner de son temps, de ses ressources personnelles pour aider un jeune »

- Participer à l'éducation d'un enfant (12%)

« l'accompagner vers une autonomie et lui transmettre une éducation dans la bienveillance et l'amour »

« volonté de co-élever/éduquer un enfant, transmettre »

Plus particulièrement pour les FAH, l'accueil familial avec hébergement peut aussi répondre au projet:

- Avoir un enfant (FAH 18%, Intérêt 7%)

« compenser un désir d'enfant biologique non assouvi »

« nous n'avons pas envie d'enfants naturels, car nous pensons qu'il y a bien assez d'enfants dans le besoin et en manque d'amour sans en rajouter d'autres sur la planète »

- Accueillir un enfant en famille (FAH 17%, Intérêt 7%)

« valeurs de partage, tolérance et d'amour pour mes enfants biologiques, lien fort d'attachement réciproque avec l'enfant accueilli »

« amener de la diversité au sein de la famille (autres points de vue, celui de l'enfant accueilli) »

3.8 Freins à devenir famille d'accueil

Logement trop petit et moyens financiers insuffisants, en regard de la faiblesse de l'indemnisation, sont des obstacles pour devenir FAH

A la question ouverte « *Quels sont selon vous les freins possibles pour devenir une famille d'accueil (que vous le soyez ou non, ou en devenir) ?* » 204 personnes ont répondu⁴⁴. Au total 381 freins ont été identifiés et regroupés en 17 rubriques. Ceux qui ont rapporté des freins en ont indiqué plusieurs (en moyenne 1.9). Sont distingués dans le tableau 10, les freins principaux - qui sont partagés par 10 % et plus des répondantes et répondants - des freins secondaires - cités par 9% et moins. On peut déjà relever un moins grand consensus sur les freins que sur les motivations, seul un frein est partagé par plus de 15 % des répondantes et répondants.

Le principal obstacle cité pour devenir famille d'accueil est le fait d'avoir un **logement trop petit**, de ne pas pouvoir proposer une chambre pour l'enfant accueilli (17%): « *pour l'instant je n'ai pas de place, et trouver un appartement plus grand à un prix abordable à Genève est compliqué* », « *à Genève le logement avec une chambre par enfant (est) difficilement possible* », « *pas de chambre disponible* » « *pour nous c'est l'espace, nous avons encore les 4 enfants à la maison et n'avons pas de chambre libre pour l'accueil* ».

Le **manque de ressources financières**⁴⁵ freine également un bon nombre de personnes (14%) à devenir famille d'accueil : « *financièrement, ce serait compliqué* » « *un appartement trop petit, une situation financière précaire* », « *pour le moment mon seul frein est l'aspect financier, je n'ai pas assez de ressources financières pour accueillir un enfant comme j'aimerais.* ». Sont évoqués également la **faiblesse de l'indemnisation** pour les familles d'accueil : « *indemnité insuffisante, ne couvre pas les frais !* », « *pas assez de garanties/aide financière* ». Certains répondantes et répondants revendiquent une meilleure reconnaissance de l'accueil familial qui passe notamment par une augmentation de l'indemnisation : « *Les indemnités ne suffisent pas à couvrir tous les frais, surtout quand on sait combien un enfant coûte à l'Etat lorsqu'il est en foyer (montant très largement supérieur aux indemnités versées à la famille) alors que nous faisons le réel travail d'éducateur mais à la différence que l'éducateur en institution a des vacances, une équipe avec qui partager, des weekends, des soirées pour se ressourcer et se reposer, et un salaire pour son travail.*», « *On est plutôt des proches aidants qu'on remercie d'une petite obole. L'indemnité n'est de loin pas en accord avec la lourdeur de la tâche.* ».

Ces 2 principaux freins, **manque de place et de moyens financiers, sont davantage exprimés par les familles intéressées par l'accueil** (respectivement par 22% et 18%) que par les FAH (respectivement 7% et 6%).

Craintes des impacts sur la vie familiale, la vie privée et la vie professionnelle avec la contrainte de travailler à temps partiel

Des répondantes et répondants craignent que l'accueil d'un enfant **impacte leur vie familiale**, vienne troubler leur équilibre familial (14%) : « *l'accueil d'un nouvel enfant risque de déstabiliser l'équilibre familial* », « *l'incidence sur sa propre famille, conjointe, enfants, parents* ». Pour certains, la crainte se cristallise sur les répercussions que l'accueil d'un enfant pourrait engendrer sur les enfants biologiques: « *peur des impacts sur mon fils de 3 ans* » mais aussi sur la cohabitation entre tous les enfants « *peur des conflits avec les autres enfants de la famille ou sentiment de rejet de la part de l'enfant accueilli* », « *ce qui me freinerait c'est la peur que l'enfant que j'accueille ne s'intègre pas avec mes enfants* ».

Pour certains et certaines, la charge de leurs propres enfants est lourde « *nos enfants ont des troubles du développement et nous avons actuellement une vie chargée pour être entièrement disponibles* », ou ils sont dans d'autres projets, notamment de conception d'enfants biologiques « *Je suis tombée enceinte et pour l'instant je ne peux pas mettre en danger notre fragile équilibre...* », « *Nous suivons actuellement un processus de FIV, il est donc compliqué de mener les deux projets parallèlement. Que notre projet à nous réussisse ou pas, le projet de devenir famille d'accueil nous motive bien.* ».

L'**impact sur la vie professionnelle** est également évoqué par un certain nombre de répondantes et répondants (13%) comme un frein pour devenir famille d'accueil, non seulement en termes de temps à

⁴⁴ 28 personnes n'ont pas indiqué de freins, ce sont les mêmes qui n'ont pas indiqué de motivations (sauf une).

⁴⁵ Pour rappel, l'indemnisation allouée par l'Etat de Genève aux FAH est d'environ 1'900.- à 2'250.- par mois selon l'âge de l'enfant et le type d'accueil.

disposition mais aussi de moyens financiers: « *mes horaires, le budget financier* ». Cela implique pour certain un report du projet d'accueil à la retraite : « *Je pense que je pourrai devenir famille d'accueil à la retraite, dans 4/5 ans... J'ai l'habitude de m'investir dans ce que je fais et actuellement je suis investie dans mon travail et avec mon voisinage. Donc j'attends d'avoir plus de temps* ».

D'autres appréhendent l'**impact sur leur vie privée** (12%) notamment en termes de temps, de disponibilités: « *avoir assez de temps pour pouvoir bien m'occuper et accompagner*», « *demande beaucoup de disponibilité* », « *ne pas être disponible suffisamment, peur de se lancer dans une aventure de long terme* », mais aussi les changements que cela peut engendrer dans leur vie quotidienne « *devoir changer son mode de vie pour accueillir l'enfant dans de bonnes conditions et lui donner un bon cadre pour grandir* », « *perte de liberté/contrainte* ».

Mais c'est surtout le **critère d'être à temps partiel** (pour rappel: "Un taux de travail de 160% est en principe admis pour un couple", cf. critères) qui freine le plus. Ce critère est vécu comme une forte contrainte par les familles intéressées à devenir FAH : « *L'obligation de travailler à temps partiel* », « *une famille d'accueil ne peut pas l'être si les 2 parents travaillent à 100 %* » et engendre même une incompréhension: « *diminuer son taux d'activité n'a pas de sens étant donné que des parents biologiques peuvent travailler à 100%* ».

La répercussion financière sur le budget du ménage, surtout pour les personnes seules, est mise en avant avec la baisse du taux d'activité non compensée par l'indemnisation proposée : « *Je ne me suis pas encore lancée dans l'aventure car je ne souhaite pas avoir la garde d'un enfant pour continuer à travailler à 100 % et du coup ne pas m'en occuper, car malheureusement les aides qui accompagnent le fait d'être familles d'accueil ne me permettent pas de diminuer mon taux voir d'arrêter de travailler pour pouvoir m'occuper d'un enfant pleinement* ».

Liens avec la famille biologique, situations d'enfants trop complexes, risques liés à l'attachement sont des sources d'appréhension pour devenir FAH

Le **lien avec la famille biologique** constitue une source d'inquiétude (12%) pour les familles : « *nous avons toutefois quelques appréhensions sur les relations parfois compliquées à entretenir avec les parents biologiques* », « *relations potentiellement complexes avec les parents biologiques* ». Cette appréhension est exprimée aussi, mais moins fréquemment, pour l'enfant accueilli et ses parents biologiques : « *peur de mal faire vis-à-vis des parents des enfants, peur de faire plus de mal que de bien, on sent qu'on les bouscule profondément alors que mes intentions sont personnellement de ne surtout pas remplacer ses parents, mais de donner un foyer/une stabilité temporaire en espérant que les parents s'en sortent* ».

Ce sont surtout les **familles qui sont ou qui ont été FAH qui rapportent proportionnellement le plus cette inquiétude avec la famille biologique** (23% versus 7% pour les familles intéressées), peut-être parce qu'elles en ont déjà fait l'expérience dans leur pratique d'accueil : « *Les liens avec la famille biologique, lorsque le cadre n'est pas bien défini* », « *Parents biologiques... désolé...* ». Le conflit de loyauté pour l'enfant accueilli entre famille d'accueil et famille biologique est également énoncé comme une appréhension : « *Les pathologies parentales qui viendraient perturber et/ou mettre en difficulté les propres enfants et/ou l'ensemble de la famille, violence, agressions, irruption dans la vie de la FAH, conflit de loyauté pour l'enfant* ».

Plusieurs répondantes et répondants expriment des craintes quant aux profils des enfants placés, **enfants ayant vécu des situations de vie complexes**, rendant la tâche d'accueil difficile : « *peur d'avoir des enfants trop abîmés par la vie* », « *le risque du profil de l'enfant causé par différents traumatismes* », « *ce sont des enfants qui ont vécus des parcours difficiles et en ont été marqués dans leur développement, ce qui rend leur éducation compliquée* ». La problématique du passage en foyer est également évoquée : « *difficultés des enfants qui étaient en institution avant* », ainsi que l'âge de l'enfant : « *pour les bébés : manque de motivation et d'énergie pour les réveils nocturnes, les couches, etc.* ».

A nouveau, ce sont davantage **les familles qui sont ou qui ont été FAH qui expriment davantage cette crainte liée à la complexité des situations de vie des enfants** (20% versus 9% pour les familles intéressées): « *Ce sont des cas lourds. On ne part donc pas de zéro, mais il faut arriver à redresser une situation biaisée ce qui paraît souvent proche de l'impossible* ».

Est évoquée également comme préoccupante l'**importance de l'engagement** pour devenir famille d'accueil (11%), l'implication que cela demande : « *peur de la charge mentale au quotidien* », « *la motivation / l'engagement doivent être constants car les moments ne sont pas toujours évidents ou fluides* », « *énergie psychique que cela peut prendre* ».

La problématique de l'**attachement** à l'enfant, notamment le fait que l'enfant doive quitter la famille alors que le lien a été créé, freine également des personnes à devenir famille d'accueil (10%) : « *possibilité que cesse l'accueil à tous moments, grand stress lié à l'éventuelle séparation, car attachement à l'enfant* », « *la peur irraisonnée qu'on nous "reprenne" l'enfant comme ça* », « *peur de l'attachement et de devoir un jour laisser partir les enfants contre leur volonté et la mienne* ».

Cette crainte que l'enfant soit retiré de la FAH est renforcée par la temporalité incertaine de l'accueil : « *Le fait que l'accueil soit ou puisse être temporaire* », « *on ne sait pas pour combien de temps cela peut être, court ou long, dans les 2 cas il faut être prêt* », « *incertitude quant à la possibilité d'entretenir des liens durables avec l'enfant* ».

Tableau 10 : Les freins à devenir famille d'accueil, printemps 2023 (N=233)

	Familles étant/ ayant été FAH		Familles intéressées à devenir FAH		Total	
	N	%	N	%	N	%
Les freins principaux						
logement trop petit **	5	7%	35	22%	40	17%
manque de ressources financières*	4	6%	29	18%	33	14%
impact sur la vie familiale	10	14%	22	14%	32	14%
impact sur la vie professionnelle	5	7%	26	16%	31	13%
impact sur la vie privée	7	10%	21	13%	28	12%
lien avec la famille biologique **	16	23%	12	7%	28	12%
situation de l'enfant trop complexe *	14	20%	14	9%	28	12%
importance de l'engagement	8	11%	17	10%	25	11%
problème de l'attachement	11	15%	12	7%	23	10%
Les freins secondaires						
manque de confiance en ses propres compétences	5	7%	15	9%	20	9%
relations avec les professionnels ***	15	21%	1	1%	16	7%
lourdeur administrative	6	8%	10	6%	16	7%
droits et devoirs	7	10%	8	5%	15	6%
vit seul	1	1%	12	7%	13	6%
non adhésion autres membres familles	1	1%	8	5%	9	4%
manque d'information et de formation *	5	7%	2	1%	7	3%
manque de soutien de l'Etat *	4	6%	1	1%	5	2%
<i>Autres freins</i>	4	6%	8	5%	12	5%
Total	71		162		233	

Source : Enquête motivations et freins à devenir FAH, printemps 2023

Légende : relation statistiquement significative ***p<0.001, ** p<0.01, *p<0.05

Freins personnels - tels que doutes sur ses compétences, vivre seul - et freins contextuels - manque de considération des FAH, manque de soutien de l'État - entravent le projet d'accueil

Un grand nombre de freins secondaires sont relatés par quelques répondantes et répondants (moins de 10%), ils méritent toutefois d'être brièvement présentés. Le **manque de confiance en ses propres compétences**, en ses capacités personnelles d'être FAH (9%), peut freiner les gens à s'engager dans un projet d'accueil familial avec hébergement : « *peur de l'inconnu, peur de ne pas être à la hauteur* » « *peur de ne pas y arriver, du rejet de l'enfant* », « *insécurité de la situation qui peut changer à tout moment, peur de ne pas être "capable" de faire face à ce qui se passera* ». Cette appréhension est résumée dans cette citation « *Est-ce que l'on saura faire juste et bien* ».

Les **relations avec les professionnels**, plus spécifiquement avec les professionnels du SPMi, constituent également un frein, essentiellement pour les familles étant ou ayant été FAH (21% versus 1% pour les familles intéressées): « *peu de considération des remarques de la FAH dans la prise de décision du SPMi, peu de prise en compte des besoins, du quotidien de la FAH* », « *manque d'informations du SPMi, turn-over du staff (en deux mois j'ai déjà deux IPE, la convention d'accueil n'est toujours pas signée alors que j'accueille depuis deux mois, etc.)* », « *L'attitude et le regard de certains intervenants du SPMi envers les familles d'accueil peuvent clairement être un frein car ne ils sont pas tous tendres envers les familles au contraire* ». La **lourdeur administrative** pour devenir FAH est également évoquée (7%): « *longueur de la procédure* », « *complexité de la procédure, délai d'attente* », « *la lenteur, l'ampleur et le coût des démarches à Genève* ».

Une des résistances exprimées est liée à la complexité du statut des FAH, ainsi qu'à leurs **droits et devoirs** (6%) : « *un statut complexe, des droits limités* », « *beaucoup de devoirs et peu de droits !* », « *la confusion entre le rôle de la famille d'accueil et de parents, il s'agit de bien comprendre le rôle de "relais" durant un laps de temps (plus ou moins court) de la vie de l'enfant* ». Cette préoccupation juridique est partagée par des FAH en activité « *aucun droit légal sur l'enfant, pas de possibilité de faire valoir son opinion* » mais aussi par des personnes intéressées à devenir FAH : « *plusieurs familles d'accueil que nous connaissons nous ont parlé des difficultés du fait qu'ils n'ont aucun droit légal* ». Les restrictions de déplacement à l'étranger, pour de simples mouvements en France voisine ou pour des vacances, sont également problématiques : « *contrainte lors de voyages à l'étranger* ». Le projet d'adoption a été soulevé par 3 personnes dans cette question sur les freins : « *Le frein est le suivant : je ne pourrai pas adopter l'enfant confié dans le cadre de famille d'accueil, et mon souhait c'est de fonder une famille avec un enfant.* », « *Contraintes juridiques (fréquence visites parents non définie, aucune possibilité d'adoption de l'enfant)* ».

Le fait de **vivre seul** est perçu par des répondantes et répondants, essentiellement par les familles intéressées (7% versus 1% pour les FAH), comme une entrave à l'accueil d'un enfant, non seulement en termes de responsabilité mais aussi, comme déjà énoncé précédemment, en termes de ressources financières et de logement : « *le fait d'être seule pour porter cette responsabilité et actuellement je vis dans un 2 pièces, donc la taille de mon logement* », « *je me suis divorcé en 2022 et je suis devenu papa seul pendant de longs mois; donc je reprends mes repères en 2023 et je retrouve un nouvel élan; l'aspect financier pose aussi de grosses questions.* », « *Je suis célibataire vivant seule. Le logement est un frein énorme sur Genève (...) mais le souci est que l'attribution de logement suffisamment grand est quasi nul quand on vit seule.* ».

La **non-adhésion des autres membres de la famille** au projet d'accueil avec hébergement (4%), que ce soit le partenaire ou les enfants biologiques, peut entraver/décaler le projet d'accueil : « *mon mari a peur de l'attachement et des départs* », « *travail à faire auprès des enfants de la famille qui pourraient vivre difficilement le fait que des enfants vivent des situations particulièrement problématiques.* »

On peut relever encore deux freins - qui concernent davantage les familles étant ou ayant été FAH - le manque **d'information et de formation** sur l'accueil familial avec hébergement : « *pas d'information complète sur l'enfant qui est accueilli, meilleures formations "psy" en amont pour les familles d'accueil, comprendre les limites de l'enfant (sentiment d'abandon, etc.)* ». Et le **manque de soutien de l'Etat** aux FAH (respectivement 7% et 6% versus 1% pour les familles intéressées) : « *les moyens limités des services pour nous aider* », « *peu d'accompagnement lors des difficultés* », « *accompagner un enfant même avec un parcours particulièrement difficile c'est une chose, mais se heurter à la loi qui ne vous confère aucun droit malgré votre engagement et sans soutien de professionnels pour accompagner au mieux ces situations difficiles... s'en est une autre.* ».

D'autres obstacles ont encore été évoqués (N=12), notamment concernant **les critères pour être FAH** (« *notre seul problème est que nous vivons en France, à la frontière* ») dont certains ne sont pas fondés (« *couple non marié* »); d'autres sont liés au contexte actuel (« *pas de congé parental* », « *peu de places en crèche* ») ou encore des aspects plus personnels (« *barrière de la langue* », « *(peur) d'être jugée dans cette envie cette initiative personnelle, être déconsidérée, ne pas être comprise* », « *peur de ne pas être assez en forme pour s'investir pleinement* »).

RESUME

PRINCIPAUX FREINS A DEVENIR FAH

Des craintes partagées relatives aux impacts potentiels et à l'importance de la tâche:

- **impact sur la vie familiale** (14%)

«l'accueil d'un nouvel enfant risque de déstabiliser l'équilibre familial»

« peur des impacts sur mon fils de 3 ans »

- **impact sur la vie professionnelle** (13%)

«mes horaires, le budget financier»

« diminuer son taux d'activité n'a pas de sens étant donné que des parents biologiques peuvent travailler à 100%. »

- **impact sur la vie privée** (12%)

« ne pas être disponible suffisamment, peur de se lancer dans une aventure de long terme »

« perte de liberté/contrainte »

- **importance de l'engagement** (11%)

« peur de la charge mentale au quotidien »

« énergie psychique que cela peut prendre »

- **problème de l'attachement** (10%)

« la peur irraisonnée qu'on nous "reprenne" l'enfant comme ça »

« possibilité que cesse l'accueil à tous moments, grand stress lié à l'éventuelle séparation, car attachement à l'enfant »

Des freins centrés sur l'enfant davantage rapportés par les FAH:

- **lien avec la famille biologique** (FAH 23%, Intérêt 7%)

« (...) appréhensions sur les relations parfois compliquées à entretenir avec les parents biologiques »

« Les pathologies parentales qui viendraient perturbées et/ou mettre en difficultés les propres enfants et/ou l'ensemble de la famille, violence, agressions, irruption dans la vie de la FAH (...)».

- **situation enfant trop complexe** (FAH 20%, Intérêt 9%)

« peur d'avoir des enfants trop abîmés par la vie »

« le risque du profil de l'enfant causé par différents traumatismes »

Des freins concernant les aspects matériels surtout exprimés par les familles intéressées:

- **logement trop petit** (FAH 7%, Intérêt 22%)

« pour l'instant je n'ai pas de place, et trouver un appartement plus grand à un prix abordable à Genève est compliqué »

- **manque de ressources financières** (FAH 6%, Intérêt 18%)

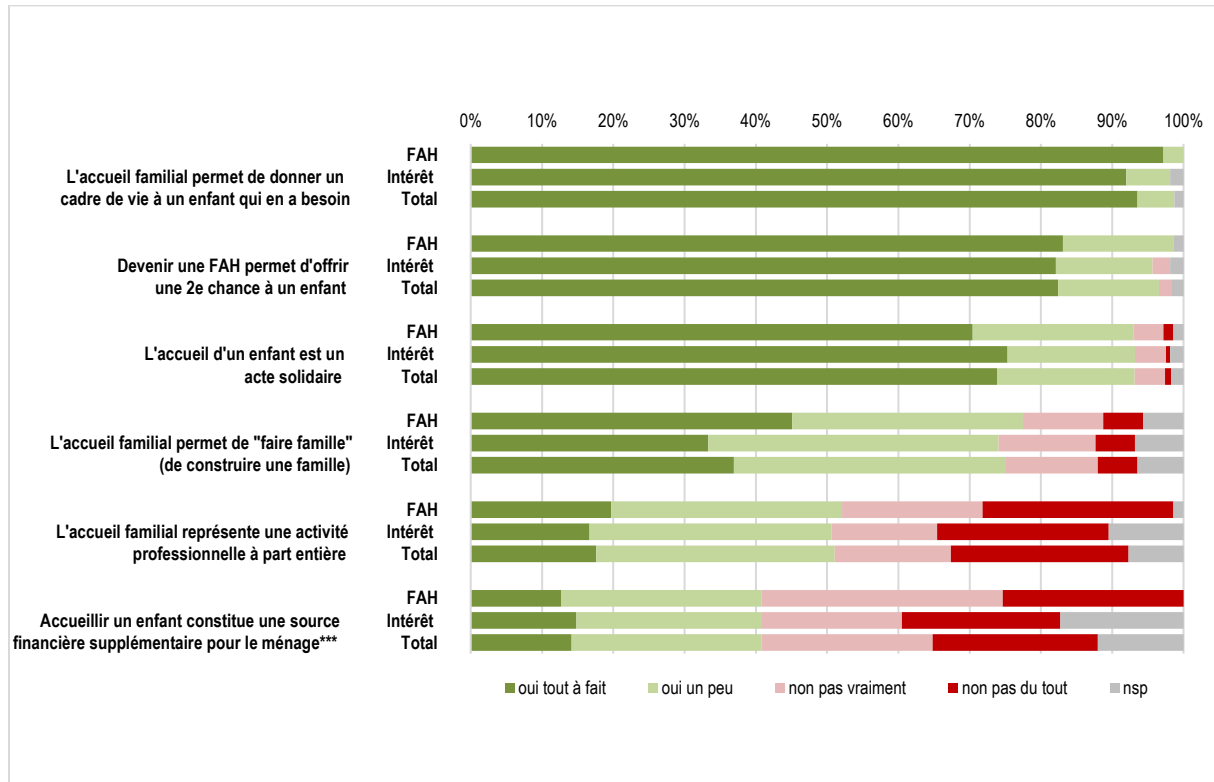
« financièrement, ce serait compliqué »

« indemnité insuffisante, ne couvre pas les frais ! »

3.9 Opinions sur une liste de motivation et de freins

Tous les répondantes et répondants ont été invités à se positionner sur une liste de 17 propositions de motivations (N=6) et de freins (N=11) à devenir famille d'accueil, les propositions de motivation et de freins sont alternées dans le questionnaire. Ces résultats viennent renforcer ceux obtenus à partir des questions ouvertes. On peut relever déjà une forte propension à ne pas répondre ("ne sait pas", nsp) pour les familles intéressées à devenir FAH sur des aspects concrets liés à l'accueil d'un enfant. Sont présentées en premier les motivations puis les freins selon leur occurrence.

Figure 5 : Opinion sur une liste de motivations à devenir famille d'accueil, printemps 2023 (N=233)



Source : Enquête motivations et freins à devenir FAH, printemps 2023

Légende : relation statistiquement significative ***p<0.001, **p<0.01, *p<0.05

L'accueil familial est unanimement un acte solidaire permettant d'offrir une deuxième chance à un enfant

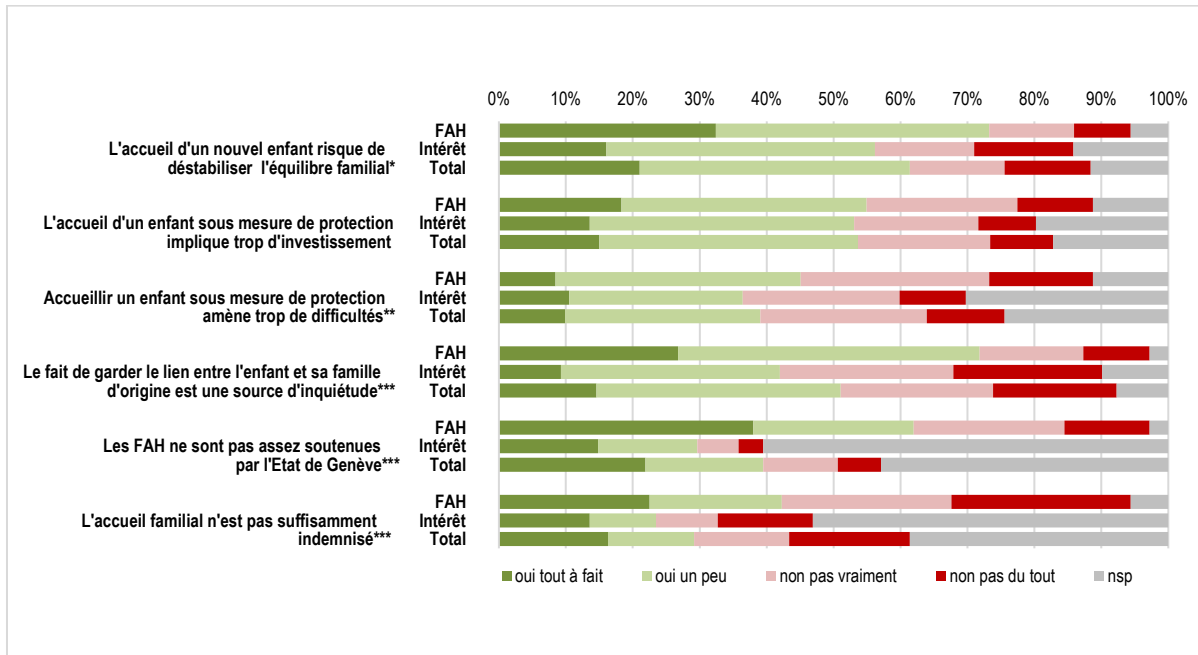
Quasiment tous les répondantes et répondants sont en accord avec les 3 motivations qui mettent en avant des valeurs de solidarité (cf. figure 5) : "L'accueil familial permet de donner un cadre de vie à un enfant qui en a besoin" (98%), "Devenir une famille d'accueil permet d'offrir une deuxième chance à un enfant" (96%), "L'accueil d'un enfant est un acte solidaire" (93%). Ainsi on retrouve dans ces 3 propositions les premières motivations énoncées dans les questions ouvertes : volonté d'aider des enfants qui en ont besoin et de leur offrir un cadre familial.

Etre FAH représente pour certains une activité professionnelle pouvant apporter un revenu supplémentaire au ménage et pour d'autres la possibilité de construire une famille

Viennent ensuite des motivations qui ont été peu évoquées spontanément par les répondantes et répondants dans les questions ouvertes : la construction d'une famille, l'aspect professionnel et la source potentielle de revenu de l'accueil familial. Les trois-quarts des répondantes et répondants considèrent que "L'accueil familial permet de « faire famille » (de construire une famille)" (75%) (cf. figure 5). Pour la moitié des répondantes et répondants, "L'accueil familial représente une activité professionnelle à part entière" (51%) autant pour les familles qui sont ou qui ont été FAH que pour les familles intéressées. Concernant l'indemnisation : 4 répondants sur 10 affirment qu' "Accueillir un enfant constitue une source financière supplémentaire pour le ménage", ce sont les personnes déjà FAH qui sont le moins en accord avec cette proposition (60% de non versus 42% pour les familles

intéressées⁴⁶). Hormis cette légère différence d'opinions, on n'observe pas de différence entre les types de familles sur les principales motivations à devenir FAH, tout comme dans les questions ouvertes.

Figure 6a : Opinion sur une liste de freins à devenir famille d'accueil, printemps 2023 (N=233)



Source : Enquête motivations et freins à devenir FAH, printemps 2023

Légende : relation statistiquement significative ***p<0.001, ** p<0.01, *p<0.05

Des craintes partagées concernant la déstabilisation de l'équilibre familial et l'importance de l'investissement

À nouveau, les freins entraînent moins de consensus que les motivations⁴⁷. Mais ils ont déjà tous été énoncés par les répondantes et répondants dans la question ouverte sur les freins. Les craintes les plus partagées concernent tout d'abord l'impact sur l'équilibre familial: "L'accueil d'un nouvel enfant risque de déstabiliser l'équilibre familial" (59%) (cf. figure 6a), elle est encore plus forte pour les familles déjà FAH (73%) que pour les familles intéressées (56%). Vient ensuite l'importance de l'investissement "L'accueil d'un enfant sous mesures de protection implique trop d'investissement" (53%). On peut citer encore qu'"Accueillir un enfant sous mesure de protection amène trop de difficultés" (38%), un peu plus pour les FAH (45% versus 36%).

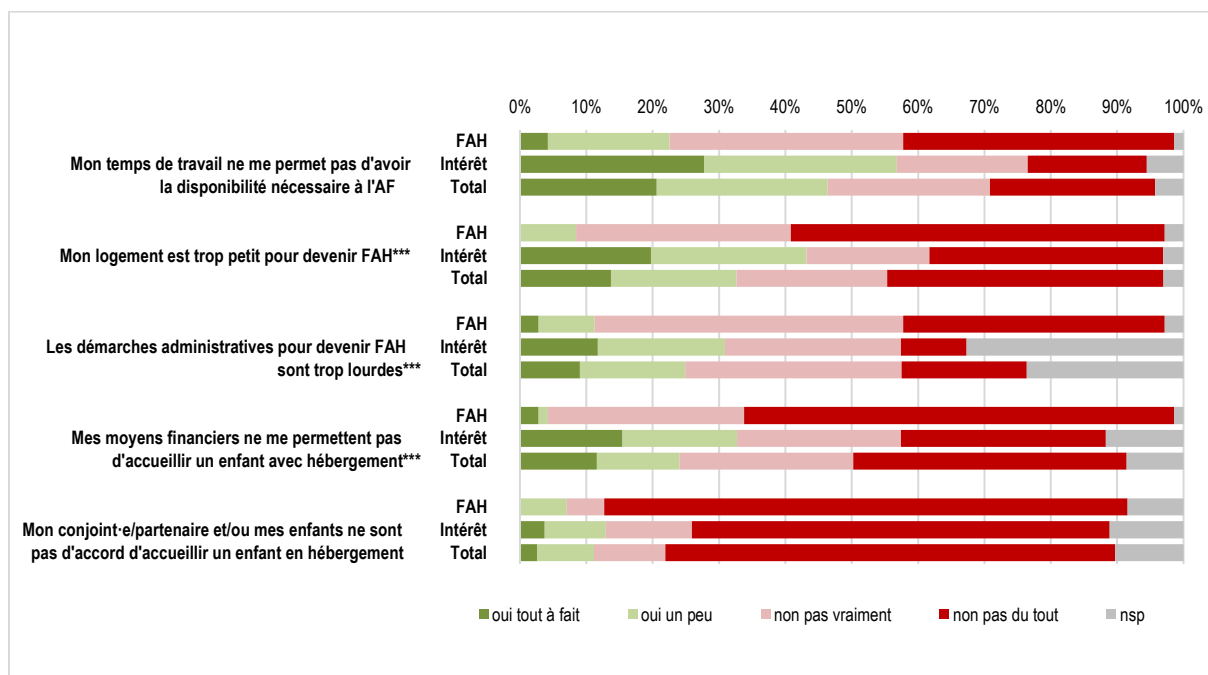
Lien avec la famille biologique, manque de soutien de l'État, indemnisation insuffisante, des problématiques plus soulevées par les FAH

Les freins suivants sont plus cités par les familles étant ou ayant déjà été FAH : "Le fait de garder le lien entre l'enfant et sa famille d'origine est une source d'inquiétude" (72% versus 42% chez les familles intéressées) (cf. figure 6a), "Les familles d'accueil ne sont pas assez soutenues par l'Etat de Genève" (62% versus 30% avec pour les familles intéressées un taux de ne sait pas de 60%), "L'accueil familial n'est pas suffisamment indemnisé" (42% versus 23% avec pour les familles intéressées un taux de ne sait pas de 60%).

⁴⁶ Avec pour les familles intéressées à l'accueil 17% de non-réponse à cette question.

⁴⁷ Comme pour les questions ouvertes.

Figure 6b : Opinion sur une liste de freins à devenir famille d'accueil, printemps 2023 (N=233)



Source : Enquête motivations et freins à devenir FAH, printemps 2023

Légende : relation statistiquement significative ***p<0.001, ** p<0.01, *p<0.05

Les préoccupations des familles intéressées par l'accueil concernent davantage le manque de ressources en termes de temps, d'espace et de moyens financiers

Quant aux familles intéressées à devenir FAH, les réticences les plus fortes sont : "Mon temps de travail ne me permet pas d'avoir la disponibilité nécessaire à l'accueil familial" (57% versus 23 % pour les FAH) (cf. figure 6b), "Mon logement est trop petit pour devenir famille d'accueil" (43% versus 8%), "Mes moyens financiers ne me permettent pas d'accueillir un enfant avec hébergement" (33% versus 4%). A citer encore : "Les démarches administratives pour devenir famille d'accueil sont trop lourdes" (31%⁴⁸ versus 11% pour les FAH). Les différences ainsi observées pour les types de freins entre les FAH et les familles intéressées sont les mêmes que celles pour les questions ouvertes sur les obstacles. Une dernière barrière partagée par peu de répondantes et répondants est encore à signaler : "Mon partenaire et/ou mes enfants ne sont pas d'accueil un enfant en hébergement" (12 %).

RESUME	
OPINIONS SUR	
UNE LISTE DE MOTIVATIONS	
"Devenir une famille d'accueil permet d'offrir une deuxième chance à un enfant"	(96%)
"L'accueil d'un enfant est un acte solidaire"	(93%).
"L'accueil familial permet de donner un cadre de vie à un enfant qui en a besoin"	(98%)
"L'accueil familial permet de « faire famille » (de construire une famille)"	(75%).
UNE LISTE DE FREINS	
"L'accueil d'un nouvel enfant risque de déstabiliser l'équilibre familial"	(FAH 73%, Intérêt 56%)
"L'accueil d'un enfant sous mesures de protection implique trop d'investissement"	(53%).
"Mon temps de travail ne me permet pas d'avoir la disponibilité nécessaire à l'accueil familial"	(FAH 23%, Intérêt 57%)
"Les familles d'accueil ne sont pas assez soutenues par l'Etat de Genève"	(FAH 62%, Intérêt 30%)

⁴⁸ On note un fort taux de *ne sais pas* pour les familles intéressées (33%).

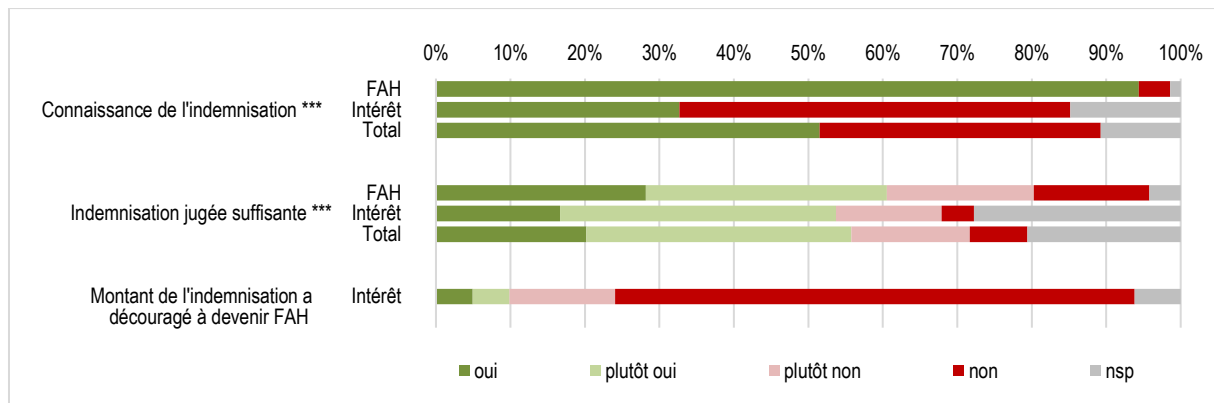
3.10 Indemnisation et encadrement

Quelques questions complémentaires ont été posées en fin d'enquête sur la satisfaction de l'indemnisation allouée par l'État de Genève aux familles d'accueil et sur leur encadrement.

Des indemnisations jugées suffisantes pour certains et insuffisantes pour d'autres

A la question "Connaissez-vous l'indemnisation allouée par l'Etat de Genève aux familles d'accueil (environ 1'900.- à 2'250.- par mois selon l'âge de l'enfant et le type d'accueil)", ont répondu par l'affirmative la quasi-totalité des FAH (94 %), et seulement un tiers des familles intéressées à devenir FAH (15% ne savent pas, cf. figure 7). Plus de la moitié des répondantes et répondants estime cette indemnisation suffisante : 61 % des FAH (dont 28% tout à fait suffisante et 33% assez suffisante) et 54 % des familles intéressées à devenir FAH (pour ces dernières on note un taux élevé de non-réponse 28%).

Figure 7 : Satisfaction de l'indemnisation allouée par l'État de Genève aux FAH, printemps 2023 (N=233)



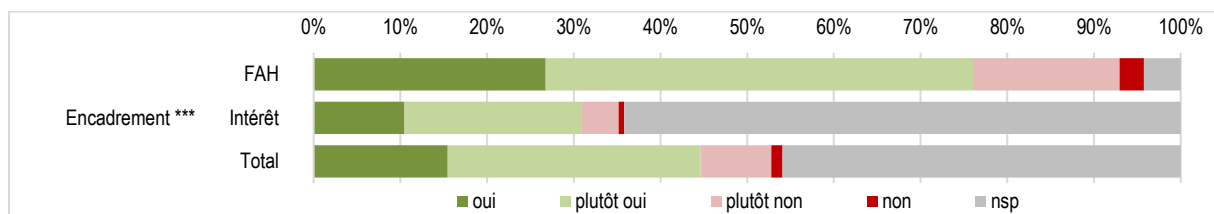
Source : Enquête motivations et freins à devenir FAH, printemps 2023
 Légende : relation statistiquement significative ***p<0.001, ** p<0.01, *p<0.05

Pour les familles intéressées à devenir FAH une question supplémentaire leur a été posée "Est-ce que le montant de l'indemnisation vous a découragé à devenir famille d'accueil ?". Seulement 10 % ont été découragées par le montant de l'indemnisation.

Des FAH plutôt satisfaites de l'encadrement

L'encadrement des familles d'accueil est jugé comme satisfaisant par les trois-quarts des FAH (27% sont très satisfaites et 49% assez satisfaites) (cf. Figure 8). Seules 58 personnes intéressées à devenir FAH avec hébergement ont répondu à cette question (taux de non-réponse 46%), 30% sont satisfaites de l'encadrement offert aux FAH (15% sont très satisfaites et 29% assez satisfaites).

Figure 8: Satisfaction de l'encadrement offert aux FAH, printemps 2023 (N=233)



Source : Enquête motivations et freins à devenir FAH, printemps 2023
 Légende : relation statistiquement significative ***p<0.001, ** p<0.01, *p<0.05

RESUME

INDEMNISATION ET ENCADREMENT

Des indemnisations jugées suffisantes pour certains et insuffisantes pour d'autres
 56% jugent l'indemnisation suffisante (61 % des FAH , 54 % des familles intéressées à devenir FAH)

Des FAH plutôt satisfaites de l'encadrement
 27% sont très satisfaites et 49% assez satisfaites

3.11 Pistes d'amélioration proposées par des répondantes et répondants

Pour finir, sont présentées quelques pistes émises par les répondantes et répondants pour motiver une personne à devenir famille d'accueil et ainsi améliorer le recrutement de FAH⁴⁹ :

- **multiplier les témoignages de familles d'accueil et d'enfants/jeunes**
« selon nous, la motivation plus efficace vient de témoignages qui viennent des personnes qu'on connaît et qui ont déjà fait ce type de choix », « quel est le quotidien pour l'enfant placé, la famille accueillante et les parents biologiques en filmant ces familles in situ, des témoignages, etc. », « faire témoigner des jeunes qui l'ont bien vécu (success story) – si les familles se rendent compte du bénéfice possible – sans minimiser les difficultés – cela pourrait susciter des vocations »
- **faire connaître le besoin en diversifiant les canaux**
« Plus de campagnes de sensibilisation (beaucoup de gens pensent que la Suisse ne rencontre pas ce genre de problème) à travers des rencontres, des conférences, associations de parents d'élèves, mairie. Des stands lors de manifestations, fêtes, vides greniers, etc. », « Plus d'information/d'expositions, campagnes de sensibilisation. Démarchage auprès des écoles/crèches (réunions de parents), grandes entreprises (séances de sensibilisation à organiser avec les RH)
- **informer sur les différents types de famille d'accueil et d'autres formes d'accueil**
« il existe plusieurs modalités d'accompagnement en parler », « je pense qu'il faut beaucoup miser sur les familles relais qui vont construire quelque chose avec l'enfant et par la suite peut-être devenir famille d'accueil », « parent d'accueil à mi-temps cela existe-t-il ? », « prendre un enfant l'été pour partir en vacances », « souhaite aider des jeunes migrants seuls »
- **mieux expliciter les critères pour être FAH et/ou les revoir**
« Véhiculer l'information qu'il n'est pas nécessaire d'être marié avec enfants pour accueillir. C'est ancré dans les mentalités et cela empêche de jolis profils de passer le pas. », « Un cadre moins strict pas de répercussion sur le taux de travail »
- **optimiser le processus d'évaluation des familles**
« un entretien personnalisé avec un bilan sur la faisabilité du projet par rapport à la situation familiale et économique », « lorsqu'un couple/personne exprime l'envie d'être famille d'accueil, être plus réactif. J'ai attendu longtemps pour avoir un rendez-vous », « Indiquer dans l'accusé de réception de la requête d'autorisation, un délai, ne serait-ce qu'approximatif, pour l'étape suivante. »

Voici encore d'autres propositions qui concernent davantage l'amélioration des conditions d'activité des FAH - et qui ont déjà été évoquées dans les motivations et les freins à devenir FAH - mais qui peuvent également améliorer le recrutement de FAH selon les répondantes et répondants :

- **faciliter l'accès à un logement**
« aide pour trouver un logement adapté », « offre de logements prioritaires à loyer modéré pour les familles d'accueil »
- **augmenter l'indemnisation**
« repenser la rémunération », « une plus grande aide financière »
- **développer la reconnaissance des FAH**
« savoir qu'on est mieux reconnu dans notre rôle est bien mieux soutenu dans les moments difficiles », « plus de reconnaissance afin que ce soit reconnu comme une activité professionnelle à part entière car demande un grand investissement et une grande charge suivant les situations »

⁴⁹ Ces pistes proviennent des dernières questions : "En 2 mots, selon vous, qu'est-ce qui pourrait motiver une personne à devenir famille d'accueil ?", "Avez-vous quelque chose à ajouter ?".

- **accroître et diversifier le soutien**
« avoir du soutien de l'État pour son organisation quotidienne ou pouvoir partager cette charge avec d'autres personnes », « savoir qu'on est soutenu (éducateurs à domicile, nounou, système de relais) », « avoir un congé parental pour le premier mois d'accueil », « des conseils pour le suivi psychologique non seulement de l'enfant placé mais de l'ensemble de la famille »
- **consolider la formation**
« proposer des formations aux familles », « plus d'informations et plus de formation pour les familles »
- **renforcer la collaboration**
« meilleur partenariat avec les différents intervenants », « sécurité d'avoir des intervenants à qui parler en cas de difficulté », « ce qui faciliterait la vie des familles d'accueil avec hébergement serait d'avoir un pôle d'IPE dédié »

Quelques témoignages viennent relater de belles expériences ...

« Devenir famille accueil c'est la meilleure décision que j'ai pu prendre depuis des années, même si au début c'était pas facile avec l'enfant, mais je ne regrette rien, je suis contente »

« Nos chemins devaient se croiser avec XX. Nos destins étaient liés. Il n'y a jamais de hasard sur notre parcours de vie. Un amour fragile qu'il faut sans cesse veiller et nourrir pour qu'il ne s'envole pas »

« Nous considérons notre fille d'accueil comme notre propre fille. »

... et exprimer des attentes

« J'attends avec impatience la suite de ma demande pour devenir famille d'accueil avec hébergement »

« C'est un magnifique projet que nous concrétiserons peut-être un jour avec mon mari et mes enfants »

« A titre d'information et d'exemple, j'ai une seconde place de disponible pour un accueil éventuel d'un enfant. Je suis ouvert pour accueillir un(e) ado j'en ai informé le SASLP mais je n'ai aucune nouvelle »

« Je souhaiterais savoir qu'est devenu le projet des familles d'accueil professionnel ? »

4 ANALYSE STATISTIQUE COMPLEMENTAIRE

Une brève analyse statistique complémentaire du profil des familles ayant déposé une requête au SASLP pour devenir FAH (offre publique) depuis 2010⁵⁰ a été menée sur une extraction de la base de données SASLP (N=211). Les raisons d'arrêt d'activité d'accueil (N=80) ou d'abandon du projet d'accueil pour les personnes ayant déposé une requête pour devenir FAH (N=49) ont été analysées⁵¹.

4.1 Profil des familles ayant déposé une requête

La base de données prévoit plusieurs champs pour décrire les caractéristiques sociodémographiques des familles : date de naissance, sexe⁵², nationalité, permis de séjour⁵³, état civil, profession, position dans la profession, sans activité professionnelle, taux d'activité, type d'horaire (régulier/irrégulier), niveau de formation, langue maternelle, maîtrise du français. Ces informations sont dupliquées pour les premiers requérants et les deuxièmes requérants (si en couple). Des informations sur le logement - type de logement, nombre de pièces, espace extérieur au logement – et sur la composition du ménage – autre(s) personne(s) dans le ménage : genre, date de naissance, lieu de vie (dans /hors du domicile familial), lien avec le milieu (enfant premier requérant / enfant deuxième requérant / enfant couple / père / mère / etc.).

Beaucoup de ces données ne sont pas systématiquement saisies dans la base de données. Pour cette analyse, ne seront retenues que les informations sur le **premier requérant** (informations saisies plus systématiquement) et sont présentées uniquement les données ayant plus de 40% d'information renseignée (lorsque ce n'est pas le cas, il est indiqué *nv=non valide* dans le tableau). **Plus de la moitié des champs comptent 40% et plus d'information non renseignée** (sans indication)⁵⁴. Ce qui restreint fortement l'analyse et son intérêt. Les données sont exposées **à titre informatif**.

L'analyse du profil est distinguée selon le fait d'avoir été/d'être FAH ou pas. On compte ainsi 162 familles étant ou ayant été FAH depuis 2010 et 49 familles ayant déposé une requête au SASLP, mais n'étant pas devenues FAH (cf. tableau 11).

Tableau 11: Profil sociodémographique des familles ayant déposé une requête au SASLP depuis 2010 (N=211)

		Familles étant ou ayant été FAH		Familles n'étant pas devenue FAH		Total	
		N	N	%	%	N	%
Sexe ***	femme	34	21%	24	49%	58	27%
Age moyen *	au moment du dépôt de la requête	45		43		44.8	
Nationalité	suisse	125	77%	34	69%	159	75%
Langue maternelle	français	114	70%	32	65%	145	69%
Mode de vie***	couple	126	78%	26	53%	152	72%
	seul	36	22%	23	47%	59	28%
Etat civil **	marié/pacsé	113	70%	21	43%	134	64%
Enfant dans ménage ***	autre que enfant accueilli	86	53%	21	43%	107	51%
Domaine professionnel	santé/éducation/culture/sciences	47	29%	19	39%	66	31%
Type de logement	appartement	68	42%	nv	nv	nv	nv
	maison	43	27%	nv	nv	nv	nv
Nombre de pièces	>=5	74	46%	nv	nv	nv	nv
	Total	162		49		211	

Source: Base de données Access famille SASLP (extraction du 18 septembre 2023)

Légende : relation statistiquement significative ***p<0.001, ** p<0.01, *p<0.05

nv=non valide

⁵⁰ Date de mise à niveau de la base de données Access Familles du SASLP.

⁵¹ Ce qui correspond dans la base de données à l'analyse des motifs d'archivage des dossiers.

⁵² Sexe défini à partir de la civilité.

⁵³ Pas analysé, étant donné le nombre faible de personnes de nationalité étrangère.

⁵⁴ Seules les données sociodémographiques suivantes sont saisies systématiquement pour le premier requérant: la civilité (sexe), l'âge, la nationalité, la profession, la langue maternelle et l'état civil. A noter que la base de données a été mise à niveau de 2010 à 2018 avec la création de nouveaux champs; ce qui pourrait expliquer en partie la non complétude des informations. Toutefois, il conviendrait de revoir les champs sociodémographiques à saisir dans la base de données du SASLP et s'assurer ensuite qu'ils soient systématiquement remplis.

L'analyse des données du SASLP corrobore les données de l'enquête sur le profil des FAH (cf. partie 3.2. Profil des ménages et des individus).

L'âge moyen au moment du dépôt de la requête du premier requérant au sein des familles étant ou ayant été FAH est de 45 ans alors que celui dans les familles n'étant pas devenues FAH est un peu plus jeune : 43 ans (pour rappel, l'âge moyen au moment de l'enquête des individus étant ou ayant été FAH est de 50 ans⁵⁵ cf. tableau 2a).

La grande majorité des familles étant ou ayant été FAH vit en couple⁵⁶ (78%, dans l'enquête ce taux s'élève à 68 % cf. tableau 2b), versus seulement la moitié des familles n'étant pas devenues FAH (53%)⁵⁷. On compte donc davantage de mode de vie seul chez les personnes n'étant pas devenues FAH (47%, que des femmes, versus 22 % pour les FAH dont 4 hommes). Les données sur l'état civil des premiers requérants reflètent la même tendance que le mode de vie: la majorité des personnes sont mariées/pacsées dans les familles étant ou ayant été FAH (70%) versus près de la moitié des familles n'étant pas devenues FAH (43%).

Plus de la moitié des familles étant ou ayant été FAH ont un/des enfant(s) vivant dans le ménage autre(s) que l'enfant accueilli (53%, dans l'enquête 58% cf. tableau 2a)⁵⁸. On en compte un peu moins dans les familles n'étant pas devenues FAH (43%).

75 % des premiers requérants des familles ayant déposé une requête sont de nationalité suisse (résultat proche de l'enquête cf. tableau 2b - 79% des individus étant ou ayant été FAH de nationalité suisse). 70% sont de langue maternelle française.

Un tiers des premiers requérants des familles ayant déposé une requête est actif dans le domaine professionnel de la santé, de l'éducation, de la culture et des sciences (même tendance mais plus prononcée dans l'enquête : 45 % des familles étant/ayant été FAH sont actives dans ce domaine professionnel - cf. tableau 2a).

Concernant le logement - information non récoltée dans l'enquête -, 42% des familles étant ou ayant été FAH vit en appartement et 27% en maison (31% sans indication). Près de la moitié réside dans un 5 pièces et plus (34 % sans indication).

⁵⁵ La comparaison des résultats avec l'enquête ne peut se faire que sur les familles ayant été ou étant à FAH (périmètre semblable mais plus limité dans le temps, puisque pour l'enquête ce sont les familles ayant été ou étant FAH depuis 2019).

⁵⁶ Cette information a été construite en croisant les civilités du premier requérant et du deuxième requérant. Il n'existe pas dans la base de données un champ unique renseignant le mode de vie.

⁵⁷ 5 couples homoparentaux : 1 couple de femmes parmi les personnes n'étant pas devenues FAH et 2 couples de femmes ainsi que 2 couples d'hommes parmi les FAH.

⁵⁸ Cette information a été obtenue en croisant le lieu de vie et le lien avec le milieu. A noter que les familles étant ou ayant été FAH ont également davantage d'enfant hors du domicile (18%) que les familles n'étant pas devenues FAH (8%).

4.2 Raisons d'arrêt de l'activité d'accueil ou d'abandon du projet d'accueil

Les **raisons d'arrêt d'activité d'accueil** chez les FAH ayant stoppé leur activité d'accueil – N=80 familles depuis 2010 - sont principalement dues au fait que l'enfant/jeune placé est devenu majeur (31%) ou l'activité d'accueil s'est arrêtée (24%). La moitié correspond donc à un arrêt "naturel" de l'accueil. D'autres raisons plus minoritaires sont indiquées : une séparation/un divorce (10%)⁵⁹, un départ de Genève (8%) ou une procédure d'adoption en cours de l'enfant/jeune placé (6%) (cf. tableau 12). A noter que 17% des raisons ne sont pas connues (autres ou sans indication).

Tableau 12: Raisons d'arrêt de l'activité d'accueil ou d'abandon du projet d'accueil depuis 2010 (N=129)

Raisons arrêt / abandon projet ***	FAH ayant stoppé leur activité d'accueil		Familles n'étant pas devenues FAH		Total	
	N	%	N	%	N	%
mineur devenu majeur	25	31%	0		25	19%
fin d'activité	19	24%	0		21	16%
renoncement du projet	4	5%	17	35%	21	16%
départ de Genève	6	8%	3	6%	9	7%
divorce / séparation	8	10%	0		8	6%
sans nouvelle depuis 1 an	0		6	12%	6	5%
procédure d'adoption en cours	5	6%	0		5	4%
naissance d'un enfant	0		2	4%	2	2%
refus	0		1	2%	1	1%
autres	11	14%	15	31%	23	18%
sans indication	2	3%	5	10%	7	5%
Total	80	100%	49	100%	129	100%

Source: Base de données Access Familles SASLP (extraction du 18 septembre 2023)

Légende : relation statistiquement significative ***p<0.001, ** p<0.01, *p<0.05

Les **motifs d'abandon du projet d'accueil** pour les familles ayant déposé une requête, mais n'étant pas devenues FAH - N=49 depuis 2010 – sont : renoncement du projet (35%), sans nouvelles depuis un an (ce qui implique un archivage du dossier par le SASLP, 12%), départ de Genève (8%), naissance d'un enfant (4%). Un seul cas est noté comme refus, par contre 41 % des motifs ne sont pas connus (autres ou sans indication).

RESUME	
ANALYSES STATISTIQUES COMPLEMENTAIRES	
Analyse limitée du profil des familles ayant déposé une requête, étant donné le nombre important d'informations non renseignées	
profil des familles proche de celui de l'enquête	
Raisons principalement "naturelles" d'arrêt d'activité d'accueil	
mineur est devenu majeur (31%)	
activité d'accueil s'est arrêtée (24%)	
raisons inconnues (17%)	
Motifs d'abandon du projet d'accueil	
renoncement du projet (35%)	
sans nouvelle depuis un an (12%)	
motifs inconnus (41%)	

⁵⁹ Dans les cas de séparation/divorce, la plupart du temps l'enfant reste accueilli à plein temps chez l'un et en relais chez l'autre (alors dans la base de données, la FAH " couple " est archivée et deux FAH « personne seule » sont créées).

5 SYNTHÈSE

En guise de synthèse, les éléments conclusifs issus de l'analyse de cette enquête ont été résumés dans le tableau ci-après avec en regard les principaux résultats illustratifs (soit sous forme de résultats statistiques ou de citations des répondantes et des répondants), ainsi que quelques pistes pour améliorer le recrutement des familles d'accueil. Est spécifiée pour ces pistes la provenance soit : les auteurs du rapport, les répondantes et les répondants, et le groupe de travail¹.

Éléments conclusifs	Principaux résultats	Pistes pour améliorer le recrutement	Provenance
A. L'attrait pour l'accueil familial avec hébergement			
Intérêt marqué pour l'accueil familial avec hébergement	Nombre important de personnes ayant demandé de l'information au SASLP sur l'accueil familial avec hébergement : 329 de 2019 à mi-mars 2023 Taux de réponse élevé à l'enquête : 57% (76% pour les FAH)	<i>Contacter par mail les personnes qui ont laissé leurs coordonnées au SASLP et qui ne sont pas venues à une séance d'information afin de leur demander si elles souhaitent avoir plus d'information sur les FAH</i> <i>Créer des flyers présentant l'accueil familial à déposer dans différentes structures, telles que écoles, crèches, pédiatres (avec des liens sur les sites web présentant l'accueil familial)</i>	Auteurs Groupe de travail
Participation élevée aux séances d'information (SI) du SASLP	59% ont participé à une SI 95% sont satisfaits de la SI	<i>Renforcer l'attractivité des séances d'information en développant par ex. la documentation sur l'accueil FAH et ses modalités, avec des présentations de portraits de FAH et des liens vers des témoignages vidéos et reportages (cf. livret internet)²</i> <i>Mieux expliciter les différents types de famille d'accueil (famille relais, dépannage, transition, FAH professionnelles)</i>	Auteurs Auteurs Répondants Groupe de travail
B. Profil des familles intéressées par l'accueil familial avec hébergement			
Diversité des modes de vie	61% vivent en couple (dont 6 couples homoparentaux sur 141, soit 4% des couples), 30 % vivent seuls et 10 % sous une autre forme 52% ont des enfants qui vivent dans le ménage (autre que l'enfant accueilli pour les FAH)	<i>Mettre en avant la diversité des modes de vie possibles pour devenir famille d'accueil (en couple homoparental, marié/non-marié, seul, avec/sans enfant/enfants ayant quitté le domicile, retraité, etc.)</i>	Auteurs Répondants
Haut niveau de qualification et surreprésentation du domaine professionnel de l'éducation, la santé et du social	62% ont une formation universitaire (vs 32% dans population genevoise) 56% de professionnels de l'éducation, de la santé et du social (vs 30% dans population active genevoise)	<i>Cibler le recrutement en développant des campagnes auprès des structures pédagogiques, sociales, médicales (écoles, foyers, structures d'accueil de la petite enfance, hôpitaux, HETS, UNIGE, etc.)</i>	Auteurs Groupe de travail
Activité professionnelle importante	80% des répondants sont actifs, parmi eux la moitié sont à temps complet	<i>Reprendre la réflexion sur les critères pour devenir FAH, notamment sur le taux d'activité (qui pourrait être revu à la hausse après une certaine durée du placement)</i>	Auteurs Répondants

¹ Suite à la présentation des résultats de l'enquête (séance du 13 octobre 2023), les membres du groupe de travail ont été invités à proposer des pistes pour augmenter l'attractivité de l'accueil familial.

² [Devenir famille d'accueil avec hébergement | ge.ch](https://www.ge.ch/Devenir-famille-daccueil-avec-hebergement)

Éléments conclusifs	Principaux résultats	Pistes pour améliorer le recrutement	Provenance
C. Connaissance et promotion de l'accueil familial avec hébergement			
Les FAH et les personnes connaissant des FAH sont des sources d'information privilégiées	20% ont pris connaissance de l'accueil familial par des FAH (de bouche à oreille), 15% par une personne connaissant des FAH 89% ont apprécié la qualité des témoignages des FAH pendant la séance d'information	<i>Renforcer le soutien aux FAH et aux associations afin qu'elles fassent connaître l'accueil avec hébergement</i> <i>Valoriser les reportages, les témoignages vidéos sur les FAH déjà existants et en déployer d'autres avec des témoignages d'enfants placés ou ayant été placés en FAH</i>	Auteurs Groupe de travail Auteurs Répondants Groupe de travail
Campagne/publicité fortement plébiscitées pour développer l'accueil familial	38% ont eu connaissance de la campagne romande de 2021, parmi eux la moitié considère que la campagne les a encouragés à devenir FAH 74% estiment qu'une campagne/publicité peut motiver à devenir FAH	<i>Développer la promotion de l'accueil familial avec hébergement au travers de différents canaux (campagnes/publicités, reportages, rencontres, journée droit de l'enfant, fête etc.) en visant les populations cibles</i>	Auteurs Répondants Groupe de travail
D. Motivations pour devenir FAH			
Des motivations fortes partagées et basées sur la solidarité et le don : ► être solidaire et donner une nouvelle chance à un enfant ► offrir un cadre familial et sécurisant à un enfant en difficulté ► donner de l'amour et de son temps pour éduquer un enfant	Principales motivations: - Etre solidaire (43%) <i>« pour ma part, l'envie d'aider son prochain est une motivation majeure »</i> - Offrir un cadre familial (29%) <i>« permettre à un enfant de grandir dans un cadre familial sécurisant, de vivre une vie "normale" »</i> - Aider un enfant en difficulté (28%) <i>« ce serait pour moi la possibilité d'accueillir un enfant qui vit des difficultés dans son cadre familial »</i> - Donner de l'affection, du temps (21%) <i>« donner quelque chose que l'on a (une famille) à quelqu'un qui en a besoin »</i> - Eduquer un enfant (12%) <i>« l'accompagner vers une autonomie et lui transmettre une éducation dans la bienveillance et l'amour »</i>	<i>Présenter le besoin de FAH en termes de nombre et de descriptions concrètes de situations d'enfants à placer</i> <i>Mettre en avant les valeurs de solidarité, les valeurs familiales, éducatives et affectives associées à l'accueil avec hébergement lors de la promotion des FAH</i>	Auteurs Répondants Groupe de travail Auteurs
Etre FAH peut aussi répondre : ► à un projet d'enfant ► à un projet familial d'accueil	- Avoir un enfant (FAH 18%, Intérêt 7%) <i>« nous n'avons pas envie d'enfants naturels, car nous pensons qu'il y a bien assez d'enfants dans le besoin et en manque d'amour sans en rajouter d'autres sur la planète »</i> - Accueillir un enfant en famille (FAH 18%, Intérêt 7%) <i>« valeurs de partage, tolérance et d'amour pour mes enfants biologiques, lien fort d'attachement réciproque avec l'enfant accueilli »</i>	<i>Valoriser l'enrichissement de l'accueil d'un enfant sous mesure de protection pour les familles elles-mêmes, possibilité de construire une famille en devenant FAH pour certaines, et pour d'autres expérience enrichissante pour leurs enfants biologiques</i>	Auteurs
Autres motivations :	"L'accueil familial représente une activité professionnelle à part entière" (51%) "Accueillir un enfant constitue une source financière supplémentaire pour le ménage" (41%)	<i>Poursuivre la réflexion sur la professionnalisation des FAH</i>	Auteurs Groupe de travail

Éléments conclusifs	Principaux résultats	Pistes pour améliorer le recrutement	Provenance
E. Freins à devenir FAH			
<p>Des contraintes matérielles surtout exprimés par les familles intéressées à devenir FAH :</p> <p>► manque d'espace et moyens financiers insuffisants en regard de la faiblesse de l'indemnisation</p>	<p>Principaux freins:</p> <ul style="list-style-type: none"> - logement trop petit (FAH 7%, Intérêt 22%) « pour l'instant je n'ai pas de place, et trouver un appartement plus grand à un prix abordable à Genève est compliqué » - manque de ressources financières (FAH 6%, Intérêt 18%) « financièrement, ce serait compliqué » « indemnité insuffisante, ne couvre pas les frais ! » 	<p><i>Favoriser l'accès à des logements plus grands pour les FAH</i></p> <p><i>Revoir l'indemnisation des FAH, questionner par exemple la pertinence de l'indemnisation en fonction du niveau de revenu du ménage</i></p>	<p>Auteurs Répondants Groupe de travail</p> <p>Auteurs Répondants Groupe de travail</p>
<p>Des craintes partagées relatives aux impacts potentiels et à l'importance de la tâche :</p> <p>► impact sur la vie familiale, privée et professionnelle avec la contrainte de travailler à temps partiel</p> <p>► importance de l'engagement et problème de l'attachement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - impact sur la vie familiale (14%) « peur des impacts sur mon fils de 3 ans » - impact sur vie professionnelle (13%) « diminuer son taux d'activité n'a pas de sens étant donné que des parents biologiques peuvent travailler à 100%. » - impact sur la vie privée (12%) « perte de liberté/contrainte » - importance de l'engagement (11%) « peur de la charge mentale au quotidien » - problème de l'attachement (10%) « possibilité que cesse l'accueil à tous moments, grand stress lié à l'éventuelle séparation, car attachement à l'enfant » 	<p><i>Accroître et diversifier le soutien aux FAH par ex. appui éducatif, psychologique pour l'enfant placé et pour la famille, garde régulière, congé parental, etc.</i></p> <p><i>Mieux faire connaître le soutien offert aux FAH par les associations (cours, conférence, soutien psychosocial et psychologique gratuit, supervision, etc.)</i></p> <p><i>Mettre en place les formations destinées aux FAH (si possible avant l'arrivée de l'enfant) sur les différentes thématiques/problématiques suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - sur la question de l'attachement, 	<p>Auteurs Répondants Groupe de travail</p> <p>Auteurs Répondants Groupe de travail</p>
<p>Des freins centrés sur l'enfant davantage rapportés par les FAH :</p> <p>► liens avec la famille biologique et situations d'enfants trop complexes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - lien avec la famille biologique (FAH 23%, Intérêt 7%) « (...) appréhensions sur les relations parfois compliquées à entretenir avec les parents biologiques » - situation enfant trop complexe (FAH 20%, Intérêt 9%) « peur d'avoir des enfants trop abîmés par la vie » 	<ul style="list-style-type: none"> - sur le lien avec la famille biologique et la gestion des droits de visite - sur les problématiques des enfants placés (par ex. traumatisme, troubles du développement, etc.) et les difficultés qui y sont liées 	<p>Auteurs Répondants Groupe de travail</p> <p>Auteurs Répondants Groupe de travail</p>
<p>Autres freins</p>	<p>"Les familles d'accueil ne sont pas assez soutenues par l'Etat de Genève" (FAH 62%, Intérêt 30%)</p>	<p><i>Consolider la collaboration entre les partenaires du réseau (SASLP, SPMi, associations, FAH, etc.)</i></p>	<p>Auteurs Répondants Groupe de travail</p>
<p>Apports complémentaires de la littérature</p>	<p>La reconnaissance des FAH constitue un enjeu majeur (Aeby, 2022; Macgregor, 2016; Canali, 2016; Rodger, 2016).</p>	<p><i>Consolider le soutien des services de l'Etat aux FAH et développer la reconnaissance des FAH au niveau de tous les services en lien avec la placement</i></p>	<p>Auteurs Répondants Groupe de travail</p>

6 BIBLIOGRAPHIE

Aeby G., Ossipow L. (2019), Être parents à part entière ? Parentalité, parenté et reconnaissance des familles d'accueil, *Recherches familiales* 2022/1 (n° 19)

Boyer A., Noël R. (2018) Les parents funambules : entre désir d'enfant et désir d'accueil, un équilibre à négocier dans la famille d'accueil régulière au Québec, *Enfance famille génération*, n°30,

Canali C., Maurizi R., Vecchiato T. (2016) ,Foster care: motivations and challenges for foster families, *Social Work & Society*, Volume 14, Issue 2

De Maeyer S., Vanderfaeillie J., Vanschoonlandt F. et al. (2014) , Motivation for foster care, *Children and Youth Services Review* 36

DGOEJ (2019), Pratiques et enjeux dans la gestion du droit de visite pour les enfants placés en familles d'accueil avec hébergement dans le canton de Genève. [Pratiques et enjeux dans la gestion du droit de visite pour les enfants placés en familles d'accueil avec hébergement dans le canton de Genève. | ge.ch](#)

DGOEJ (2022), Familles d'accueil avec hébergement (FAH), [Familles d'accueil avec hébergement \(FAH\) | ge.ch](#)

DIP, Flyer informatif, *Devenir famille d'accueil avec hébergement*, <https://www.ge.ch/document/5868/telecharger>

DIP Dossier ge.ch *Devenez famille d'accueil, Témoignages vidéos de familles genevoises* <https://www.ge.ch/dossier/devenez-famille-accueil>

DIP (2019), Directive D.E.DGOEJ.SASLP.1.03 *Autorisation et la surveillance des familles d'accueil avec hébergement* <https://www.ge.ch/document/20788/telecharger>

DIP (2021), Brochure *Devenir famille d'accueil avec hébergement pour des enfants placés par l'intermédiaire du service de protection des mineurs (SPMi)*, <https://www.ge.ch/document/26066/telecharger>

DIP (2022), Brochure *Système de financement*, <https://www.ge.ch/document/26067/telecharger>

MacGregor T. E., Rodger S., Cummings A. L. et al. (2016), « The Needs of Foster Parents : A Qualitative Study of Motivation, Support, and Retention », *Qualitative Social Work*

Potin E. (2009), Vivre un parcours de placement. Un champ des possibles pour l'enfant, les parents et la famille d'accueil, *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°8,

Règlement d'application de la loi sur l'enfance et la jeunesse (REJ), (2021), J 6 01.01

Rodger S., Cummings A., Leschied A.n W. (2006), Who is caring for our most vulnerable children? The motivation to foster in child welfare. *Child Abuse & Neglect* 30

Services de protection de l'enfance et de la jeunesse des cantons de Neuchâtel, Vaud, Genève et Valais, Plateforme d'information commune destinée au recrutement des familles d'accueil, *Devenir famille d'accueil* <https://devenir-famille-accueil.ch/>

Schulthess (2017) iusNet DROIT CIVIL *Droit d'être entendu des parents nourriciers* <https://droit-civil.iusnet.ch/fr/kommentierung/droit-de-la-filiation/droit-d%C3%AAtre-entendu-des-parents-nourriciers>

7 ANNEXES

Tableau: Professions* dans le domaine de la santé, de l'enseignement et de la culture et professions scientifiques, printemps 2023 (N=128)

Professions	N	%
des médias	5	4%
artistiques	6	5%
de l'assistance sociale**	30	23%
de l'enseignement et de l'éducation***	36	28%
sciences sociales humaines et exactes	16	13%
de la santé	35	27%
Total	128	100%

Source : Enquête motivations et freins à devenir FAH, printemps 2023

* selon la nomenclature suisse des professions (NSP) 2000, OFS

** essentiellement dans cette enquête des éducateurs sociaux

*** essentiellement dans cette enquête des enseignants et éducateurs de petite enfance